

LE DEVOIR

Vol. LXXXIV - No 14

MONTRÉAL, LE MERCREDI 19 JANVIER 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

L'enfer est blanc et froid

Odile Tremblay

Avant on gelait l'hiver, stoïque et résigné. Aujourd'hui, on congèle et on ne le prend plus. Les choses ont «remplonné», comme dirait Sol. Quand le thermomètre a sauté des Fahrenheit aux Celcius, le mercure a perdu la boule. Et maintenant que le facteur éolien est entré dans la course, la chute des degrés s'est accentuée. L'humidité multiplie le froid par 14 et le vent par dix, nous dit-on. Désormais, il ne fait plus 28 sous zéro, mais moins 62 à Montréal. Voici toute la province grimpée à la latitude de Povungnituk.

L'inflation du langage a ceci de bon qu'on gèle plus dur, chiffres à l'appui, qu'autrefois. Et que nos gémissements sont plus justifiés.

Quand vous vous réfugiez dans le Sud durant votre maigrelette semaine de vacances, expliquant aux bruns autochtones sous leurs cocotiers qu'il fait moins 48 à Montréal au coin de du Parc et Mont-Royal, because le facteur éolien, ils sont dubitatifs: «On ne vit pas à ces températures-là», s'indignent-ils.

— Mais si, on vit...mais dans quel état... je vous laisse à deviner...

Et d'évoquer pour leur grande horreur ces passants québécois, toute coquetterie abdiquée, foulard et tuque réunis sur une joue blanchie, tels des cagou-lards méconnaissables se préparant à braquer la banque du coin, avec des passe-montagnes ne laissant filtrer que deux globes aux cils givrés, sur une bouche cousue de glaçons.

En tout Québecois sommeille un météorologue, à qui la vieille habitude des variations climatiques confère une manière d'expertise. Nous sommes sept millions d'experts à disserter à perte de vue sur la question. Y allant de prédictions et de malédictions. Combattant le verdict de l'autre en des joutes perpétuelles, jamais gagnées, toujours reprises. La température vous donne amplement matière à causer avec le caissier, le dépanneur, la vendeuse de la boutique où vous vous réfugiez, rue St-Denis, un beau samedi après-midi de janvier, après avoir calculé être incapable d'avancer plus de cent pieds sans trouver refuge quelque part: «Non madame, ce n'est pas pour acheter, c'est à cause du froid...» Et la machine repart...

«Oui madame, l'enfer est blanc et froid. Ça prenait des gens du Moyen-Orient, submergés dans le sable et le simoun, pour l'avoir décrit comme une rôtissoire. Tout Québécois vous dira que la Géhenne est trente degrés sous le point de congélation, avec la toundra pour décor infini. Et que les damnés y gémissent à l'unisson: «Toujours geler, jamais sortir». La vendeuse d'opiner du bonnet. «Comme vous parlez bien».

Vous repartez requinquée. Avant de vous arrêter à nouveau cent pieds plus loin dans une autre boutique de vêtements. «Non madame, ce n'est pas pour acheter». Hélas, celle-ci vous lance un sale regard. A quand la solidarité des sinistrés?

On n'a pas de tremblement de terre (c'est rare), mais on a la neige et les souffleuses enfin extirpées de leurs garages, et les compteurs de l'Hydro qui prennent le mors aux dents, et les autoroutes qui ferment boutique, et le budget de la ville qui risque de «péter au frette» si l'hiver continue de donner dans l'éprouvant, et de demander le renfort de toute la quincaillerie pour combattre ses effets pervers: *slotche*, et bancs de neige gardant les voitures en otages jusqu'à ce qu'une machine secourable ne les tire de là. Du moins, le froid fait rouler l'économie.

Surtout avec la grève des automobiles qui refusent de démarrer pour cause de mauvaises conditions de travail. Et avec le CAA qui fait poireauter le client pendant sept heures: «En rang. Ne poussez pas». Rien pour améliorer l'humeur sinistre des chauffeurs. Vous rencontrez quelques-uns de ces automobilistes, le soir venu, gelés et misérables, qui font faire le tour du bloc non pas à Fido (qui, réflexion faite, après avoir humé l'air, refuse de mettre le nez dehors) mais à la bagnole, histoire de lui garder la main et le moral dans ces climats de Sibérie.

Un hiver comme celui-là donne des munitions aux amis des bêtes inquiets de voir le pauvre pitou laissé à la porte de l'épicerie se souffler sur les pattes en vous lâchant un de ces regards désespérés qui chavirent le badaud; et les pigeons figés sur leurs corniches crier grâce, en un roucoulement rauque.

Les humains ont du moins le plaisir d'avoir enrichi leur vocabulaire d'un nouveau mot phlyctènes. Terme qui recouvre ces menaçantes petites bulles apparaissant sur un épiderme exposé aux grands froids, et qu'aparavant, en béotiens heureux, les Québécois nommaient cloches d'eau. Des spécialistes nous ont appris depuis à pourfendre ces redoutables phlyctènes par la consommation de lipides, ou par un mouvement perpétuel des mains qui se frappent l'une sur l'autre à l'unisson des pieds qui sautillent sur place. «Et gare, ajoutent les médecins-météorologues, au rythme cardiaque affolé à l'heure du grand frisson. La peau gèle en trois minutes par moins 60».

Or, en ces jours de froidure, facteurs éolien et humidité confondus, le Montréal des années 90 ne nage-t-il pas dans les moins 60? L'inflation du langage doublée de l'alarmisme de l'heure nous emmène à ce tragique constat: reste à ceux qui mettent le nez dehors aujourd'hui environ trois minutes à vivre avant l'hypothermie complète. Alerte!

L'ÉCONOMIE

Claude Béland
réélu pour 3 ans

PAGE B 2



CULTURE

Non, le blues n'est pas mort à Montréal

PAGE B 8



MONTRÉAL

Les Mohawks à la barre

PAGE A 3

Une session sur l'économie et l'emploi

Les libéraux reprennent l'essentiel de leur livre rouge

JEAN DION

DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Trois heures après que la dette fédérale eut franchi le cap des 500 milliards\$, le gouvernement du Canada a annoncé hier après-midi, à Ottawa, qu'il entendait appliquer une politique vigoureuse de création d'emplois tout en procédant à une réforme en profondeur des programmes sociaux afin de remettre le pays sur ses rails.

Au nom du gouvernement, le gouverneur général Ray Hnatyshyn a livré un Discours du trône sans véritable surprise, copie presque conforme du livre rouge du Parti libéral, qui a consisté à promettre en termes assez vagues que les engagements électoraux de l'équipe au pouvoir seront tenus.

En substance, c'est autour des notions d'intégrité, d'amélioration du climat économique et d'une collaboration accrue avec les provinces qu'Ottawa veut orienter

son action au cours des mois à venir. Le tout en tenant compte des «réalités des années 1990» et de ce que des gestes fondamentaux s'imposent.

Ce discours tenant lieu de coup de pistolet de départ de la 35e législature du Parlement fédéral a été accueilli diversement par les partis d'opposition. Si tous s'entendaient pour critiquer le caractère encore vague des intentions annoncées, on s'inquiétait à gauche pour l'avenir du filet de sécurité sociale dont bénéficient les Canadiens et on s'interrogeait à droite sur la volonté de juguler le déficit public.

Ainsi Lucien Bouchard croit-il que «du côté des mesures sociales, il est évident que le gouvernement reprend le même jargon bureaucratique qui cache des intentions de couper: réformer, restructurer. Je crois qu'on est en face d'un gouvernement qui va se lancer dans un assaut contre les démunis».

Preston Manning, de son côté, a comparé la situation

à «un voyage à Los Angeles sans tenir compte du tremblement de terre».

Pour le chef du Reform Party, «il s'agit d'un discours du trône typique, qui ne parle que d'actions. Or un gouvernement aussi mal pris financièrement devrait inclure une section décrivant les choses qu'il entend cesser de faire. On n'a pas cela ici.»

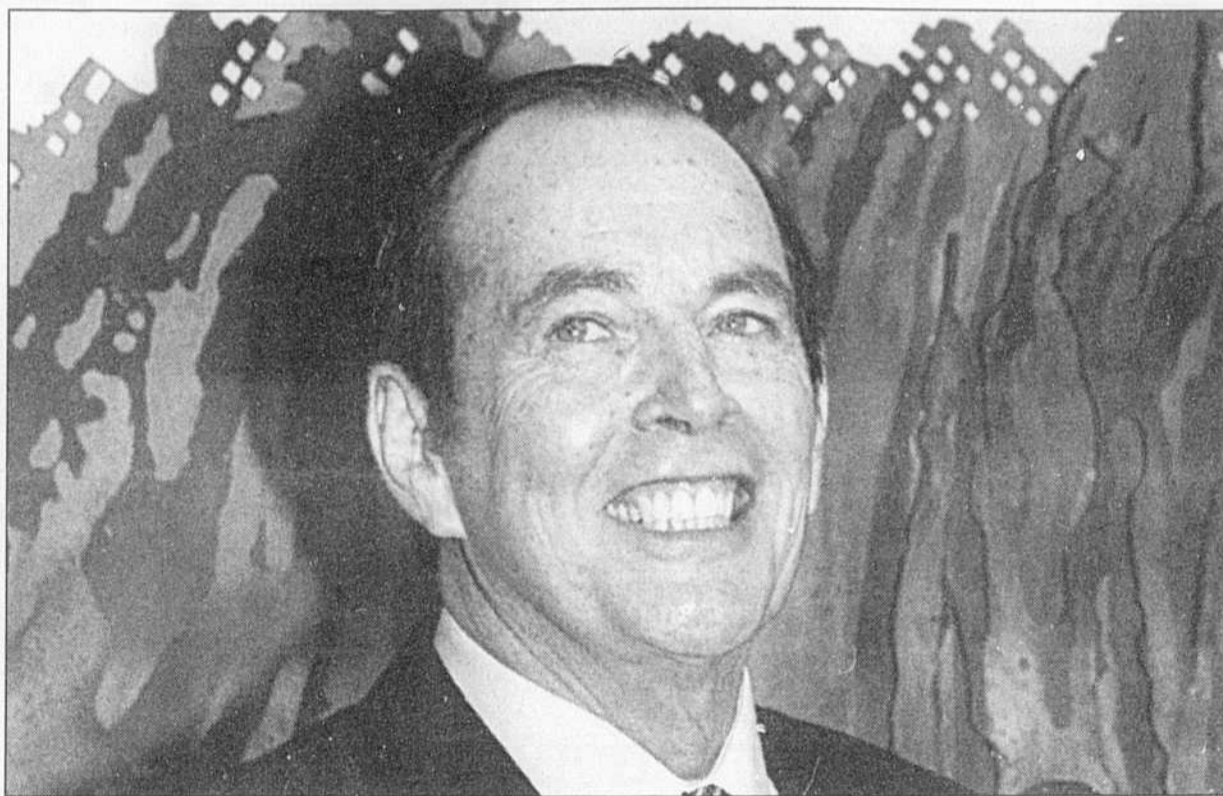
Et il y avait jusqu'à Jean Charest, chef intérimaire du Parti conservateur, pour dire qu'il «ne pouvait pas être en désaccord» avec un discours qui reprend pour une bonne part des mesures déjà annoncées par le gouvernement précédent.

VOIR PAGE A 8: SESSION

VOIR AUSSI

■ Autres informations sur le Discours du trône...A4

Vive le coeur de cochon!



Le professeur Christiana Barnard, premier chirurgien à avoir réalisé une greffe cardiaque.

PHOTO JACQUES GRENIER

Pour Christiana Barnard, les coeurs d'animaux vaudront mieux que le coeur artificiel

Des célébrités comme Christiana Barnard, la médecine en compte quelques-uns par siècle: Pasteur au XIXe, Sir Fleming et Albert Schweitzer avant la Deuxième Guerre mondiale, Monod, Gallo et Montagnier plus près de nous. Le professeur Barnard, lui, a fait son entrée au cœur de l'histoire contemporaine le 3 décembre 1967, au Cap, dans son Afrique du Sud natale, en réalisant la première greffe cardiaque chez un humain. LE DEVOIR l'a rencontré.

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

«Je n'ai finalement eu que le mérite de me trouver au bon endroit au bon moment», confiait humblement, hier, le célèbre chirurgien, durant son passage à Montréal dans le cadre des célébrations du quarantième anniversaire de l'Institut de cardiologie de Montréal (ICM).

Le docteur Barnard a abandonné la pratique chirurgicale en 1983. «Quand j'ai réalisé que les défis manquaient, je me suis retiré.» D'ailleurs, pour lui, il n'y a pas eu de percées majeures dans son domaine depuis une vingtaine d'années: «On a raffiné les techniques, on travaille maintenant avec des lasers et des médicaments plus efficaces, mais, à la base, le travail demeure le même».

L'idée de développer un coeur artificiel ne le

séduit pas. De 1985 à 1991, 1993, les chirurgiens ont expérimenté une vingtaine de modèles (dont le fameux Jarvik 7 développé aux États-Unis), sur environ 200 patients. «Les problèmes me semblent insurmontables, ne serait-ce parce qu'il semble impossible de prévenir les infections en introduisant en permanence dans l'organisme un tel mécanisme.»

Pour lui, l'avenir est plutôt du côté de l'utilisation de coeurs d'animaux. À Loma Linda, en Californie, il y a dix ans, un poupon à survécu vingt jours avec une coeur de babouin. Barnard a lui-même tenté de greffer l'organe vital d'un chimpanzé sur un homme en 1978. Une expérience troublante... pour le singe, puisque le docteur rappelle que le compagnon du «donateur» s'est finalement laissé mourir de chagrin

VOIR PAGE A 8: BARNARD



PHOTO ARCHIVES
À 44 ans, le professeur Barnard réalisait la première greffe de coeur humain. On le voit ici, le 5 décembre 1967, deux jours après la célèbre intervention, devant une radiographie de son patient.

Moins de taxes sur le tabac? Ottawa dit NON

Le plan de Québec semble loin d'être accepté

BERNARD PLANTE
LE DEVOIR

Ottawa et Toronto entrent en collision frontale avec Québec sur les stratégies qu'ils entendent développer pour lutter contre la contrebande de cigarettes.

Alors qu'en entrevue au DEVOIR le ministre québécois du Revenu, André Vallierand, qui fait écho au ministre des Finances André Bourbeau, répétait hier que la fin de la contrebande des produits du tabac «passe, c'est évident, par une diminution des taxes sur le tabac et les cigarettes», des porte-parole du gouvernement ontarien et fédéral fermaient pratiquement la porte à cette avenue.

A Ottawa d'abord, un porte-parole du ministère des Finances, Pierre Cossais, répondait à des journalistes exactement le contraire: «À ma connaissance, nous n'examinons pas cette possibilité (réduire les taxes), ça ne figure pas dans nos plans.»

M. Cossais dément ainsi carrément que le fédéral soit sur le point de s'engager dans un plan de réduction des taxes sur le tabac comme le soutenait, la semaine dernière à Québec, le ministre du Revenu, André Vallierand.

Pierre Cossais déclare plutôt qu'Ottawa cherche actuellement à voir comment il pourrait appliquer les lois actuelles, ce qui suppose l'utilisation de la coercition, comme des augmentations des amendes pour les contrebandiers et pour ceux qui contreviennent aux lois, plutôt qu'une réduction des taxes.

VOIR PAGE A 8: TABAC

Irangate

Reagan et Bush savaient, selon un rapport

LE DEVOIR AVEC AP, AFP ET REUTERS

Washington — Reagan savait, Bush aussi. Le scandale de l'aide aux «contras» du Nicaragua financée par les ventes d'armes à l'Iran remontaient jusqu'au Bureau ovale de la Maison-Blanche. L'accusation formelle est tombée hier de la plume du procureur Lawrence Walsh, qui a rendu public un rapport accablant pour les deux ex-présidents des États-Unis.

Selon M. Walsh, le président Reagan a contribué lui-même à l'organisation des ventes d'armes à l'Iran et aux rebelles nicaraguayens. Il était au courant des manœuvres mises en place pour tenter de dissimuler ce qui fut le plus grand scandale de sa présidence.

Le procureur accuse formellement l'administration Reagan d'avoir «délibérément trompé le Congrès et l'opinion publique», notamment en faisant disparaître des documents importants.

Au terme de sept ans d'enquête, ce rapport de 566 pages conclut que le président Reagan a donné le feu vert à ses conseillers pour vendre des armes à la Contra, malgré l'embargo imposé à l'époque. Le président Reagan a également autorisé la vente d'armes à l'Iran, dans l'espoir d'obtenir la libération des otages américains, alors qu'il savait parfaitement que cette transaction était illégale.

VOIR PAGE A 8: IRANGATE



L'ex-président Reagan



L'ex-président Bush

INDEX

Les Actualités...A2	Éditorial.....A6
Agenda culturel...B6	Idées.....A7
annonces classées...B4	Le Monde.....A5
Avis publics.....B5	Montréal.....A3
Culture.....B8	Mots croisés.....B4
Découvertes.....B1	Politique.....A4
Économie.....B2	Les Sports.....B5



Météo
Ensoleillé
Max. -23
Détails en B4

• LES ACTUALITÉS •

En attendant «The Big One»

Pasadena (AP) — Le tremblement de terre qui a touché la Californie lundi n'était pas «The Big One» — LE grand séisme que tout le monde attend et redoute là-bas.

Et c'est bien le problème. Si un séisme de magnitude 6,6 sur l'échelle de Richter peut faire autant de dégâts matériels et de victimes, qu'en sera-t-il du grand, de 8,0 degrés (ou plus), que les scientifiques prévoient dans un délai d'une trentaine d'années?

Le tremblement de terre n'a rien fait pour soulager la pression qui pèse sur la terrible faille de San Andreas: c'est là que le «Big One» va frapper, causant un véritable cataclysme avec des dégâts phénoménaux et des victimes un peu partout. Le séisme de lundi, comme d'autres avant lui, n'a fait que rendre plus hautes et plus rapprochées les deux montagnes qui entourent la vallée de San Fernando. Cette vallée, qui s'étend sur 80 kilomètres au nord de Los Angeles, est peuplée de trois millions d'habitants.

«Globalement, cela a retréci la vallée de San Fernando», explique Jim Mori, sismologue du Bureau géologique américain. Il faudra quelques jours aux spécialistes pour mesurer de combien les deux montagnes — celle de Santa Monica et celle de San Gabriel — se sont rapprochées et se sont élevées.

Des tremblements de terre de magnitude 5,5 ou plus frappent la Californie en moyenne tous les cinq ans. L'échelle de Richter est une échelle géométrique: un séisme de 7,5 est dix fois plus fort qu'un séisme de 6,5, lui-même dix fois plus grand qu'un séisme de 5,5. Alors, imaginez ce que pourra provoquer le «Big One» de magnitude 8,0... Mais plus que la magnitude, c'est souvent l'endroit (régions très peuplées ou non) et le moment de la journée (en pleine nuit ou pendant les heures de pointe) qui font la gravité des bilans des victimes.

Seule consolation pour les Californiens: s'il n'a pas soulagé la pression sur San Andreas, le tremblement de terre de lundi n'a pas non plus accentué la tension sur cette fameuse faille, située à une trentaine de kilomètres de l'épicentre de lundi, Northridge, dans la banlieue de Los Angeles. «Cela n'aura pas l'effet d'une pression sur la défensive», le «Big One» de San Andreas n'est pas encore pour tout de suite, affirme Lucy Jones, sismologue de l'Institut de technologie de Californie, à Pasadena. Le séisme de lundi a été provoqué par le mouvement continu qui rapproche la Californie du Sud de San Francisco (au nord), causant une pression énorme sur le bassin de Los Angeles: dans environ 50 millions d'années, prévoient les spécialistes, Los Angeles et San Francisco se toucheront, si elles existent encore...



Eunis Larios, son bambin de trois ans, Ever, et sa fille de cinq ans, Evelyn, à droite, ont trouvé refuge dans un camping de North Hollywood, en banlieue de Los Angeles, après que leur maison eut été endommagée par le violent séisme de lundi matin.

Los Angeles sous le choc

Les résidents affolés par des centaines de répliques sismiques

Los Angeles (AP) — Immeubles effondrés, autoroutes effondrées, ponts détruits, déviations et embouteillages, eau coupée, maisons calcinées: les habitants de Los Angeles et de sa région tentent de se remettre du choc de lundi, du tremblement de terre de magnitude 6,6 qui a fait au moins 34 morts. Plus d'un millier de personnes ont en outre été blessées et admises à l'hôpital.

Le président Clinton a proclamé l'état de catastrophe naturelle et les 300 équipes de secours envoyées sur place ont continué hier la tâche entamée la veille dans la riche vallée de San Fernando, à une trentaine de kilomètres au nord du centre de Los Angeles: réparer les dégâts, retrouver des corps de victimes sous les décombres et, si possible, des survivants.

Parmi les 34 morts recensés, 16 ont péri dans l'effondrement d'un immeuble à Northridge, épicentre du séisme, et cinq ont succombé à des crises cardiaques.

Le bilan humain est important, mais les dégâts matériels sont eux aussi considérables. Des failles et effondrements de routes et d'autoroutes, en de nombreux endroits, signifient que pendant des mois désormais les embouteillages vont être le lot quotidien des Californiens, qui plus que personne au monde dépendent de leurs voitures pour vivre et travailler. Les écoles sont restées fermées hier et les autorités ont demandé aux entreprises d'en faire autant, dans la mesure du possible, pour éviter la pagaille dès le lendemain du séisme survenu lundi à 4h30 du matin. Mais de nombreux automobilistes ont essayé de se rendre à Los Angeles, faisant de la bretelle de San Fernando de l'autoroute une longue ligne de véhicules pare-choc contre pare-choc.

Comme c'est le cas dans tous les tremblements de terre, des centaines de répliques ont eu lieu après le séisme, dont la plus forte a été mesurée à 5,3 sur l'échelle de Richter à 15h33 lundi. Hier, ces répliques ont baissé d'intensité, la plus importante survenant à 1h40 du matin avec une magnitude de 3,6.

A cause de ces répliques, de nombreux habitants ont pas-

sé la nuit dehors, campant en plein air ou dans des véhicules, notamment à Northridge. «Nous aurions pu dormir dans l'appartement cette nuit. Mais nous n'avons pas voulu courir de risque», expliquait Juan Magallanes, qui a dormi dans sa camionnette sur le terrain de baseball de Reseda Park. Au total, environ 15 000 personnes ont été jetées à la rue par le séisme. Les équipes de secours ont continué de fouiller les décombres de l'immeuble de Northridge où 16 corps ont été retrouvés. Les deux étages supérieurs du bâtiment de deux étages, en bois et en préfabriqué, se sont effondrés sur le rez-de-chaussée. «Tous les corps retrouvés l'ont été dans les lits. Les gens n'ont pas eu le temps de se réveiller», a expliqué un pompier.

Après la proclamation de l'état d'urgence par le maire de la ville et le gouverneur de l'Etat, un couvre-feu nocturne restait en vigueur et la police et la Garde nationale demeuraient en alerte pour empêcher les pillages de maisons ou magasins endommagés. Dans les 24 heures qui ont suivi le séisme, 75 personnes ont été arrêtées pour des délits directement liés aux conséquences du tremblement de terre.

Alors que l'électricité était progressivement rétablie dans la journée d'hier, 500 000 foyers en restaient encore privés et 200 000 étaient sans eau courante. Dans certaines régions, on a conseillé aux habitants de faire bouillir l'eau avant de la consommer. Le téléphone a été rétabli mais les lignes étaient souvent interrompues et ne fonctionnaient pas normalement. Des locaux ont été ouverts pour loger provisoirement les sans-abri dont la maison a été détruite ou endommagée (plus de 40 maisons détruites par le feu dans la vallée de San Fernando, notamment).

Les dégâts — privés et publics — s'évaluent à plusieurs centaines de millions de dollars. Bill Iwan, président de la Commission californienne de sécurité pour les tremblements de terre, a fait remarquer que les dégâts étaient étonnamment similaires à ceux du séisme de 1971, qui fit 65 morts et dont l'épicentre se situait à 15 kilomètres de celui de lundi.

Soleil noir en Californie du Sud

Los Angeles (AP) — Pour des générations d'Américains, la Californie du Sud représentait l'Éldorado. Aujourd'hui, elle semble être devenue une terre quasi maudite, frappée par les séismes, les inondations, les incendies, la sécheresse, la récession et les émeutes.

«Je considère Los Angeles comme mon chez-moi. J'ai toujours aimé L.A. Mais l'Idaho semble de mieux en mieux», avoue Debbie Boyd, une habitante de Culver City qui a passé deux heures lundi à nettoyer sa cuisine de fond en comble après le séisme meurtrier qui a secoué la région.

À Sherman Oaks, Wendy Chalson a pris sa décision. «Je vais aller dans le Tennessee. J'ai une cloison vissée dans le mur en cas de tremblement de terre. Eh bien, elle m'est tombée dessus et c'était la seule nuit où je n'avais rien sur moi pour dormir».

Il y a moins de trois mois, les habitants de Malibu, de Laguna Beach et d'autres zones avaient été victimes d'incendies. Ciel et écrans de télé avaient viré au noir en raison de la fumée tandis que les feux faisaient rage du comté de Ventura à la frontière mexicaine. Bilan: quatre morts, 1200 bâtiments et 80 000 hectares de végétation réduits en poussière. Coût financier: environ un milliard\$. Coût émotionnel: insécurité et peur. Coût en relations publiques: incalculable.

L'année 1992 avait elle aussi connu son lot de calamités. Si l'hiver avait vu la fin de six ans de sécheresse grâce à l'arrivée de fortes pluies, ces précipitations avaient été à l'origine d'inondations qui provoquèrent d'importants affaissements de terrain.

Le printemps et l'été qui suivirent ne furent guère mieux. Le 29 avril, l'acquiescement de quatre policiers blancs dans le procès sur le passage à tabac du motocycliste noir Rodney King déclencha trois jours d'émeutes à Los Angeles et dans ses environs qui se soldèrent par la mort de 54 personnes et un milliard de dollars de dégâts matériels.

Deux mois plus tard, le 28 juin, un séisme de magnitude 7,6 sur l'échelle de Richter et une réplique de 6,7 degrés quelques heures plus tard en Californie du Sud firent un mort, plus de 400 blessés et près de 100 millions de dollars de dégâts.

A ces calamités se sont ajoutés l'un des taux de chômage les plus élevés des États-Unis et l'affaiblissement de l'industrie de défense.

Malgré ces épreuves, certains affirment que l'image de la région et le moral des habitants n'ont pas été entamés. Selon le gouverneur Pete Wilson, «il semble que les habitants fassent preuve d'une énergie remarquable et que ces tragédies les aient amenés à donner le meilleur d'eux-mêmes».

EN BREF

LE BARREAU SE PENCHE SUR LE CAS VERREAULT

Le Barreau du Québec étudie la pertinence de porter plainte au Conseil de la magistrature contre la juge Raymonde Verreault qui doit devenir aujourd'hui juge en chef de la Cour municipale de Montréal. Selon Radio-Canada qui a diffusé hier la nouvelle à son bulletin de soirée, les autorités du Barreau examineraient actuellement la récente décision de la juge qui a accordé une peine réduite de 23 mois de prison à un père musulman qui sodomisait sa belle-fille de dix ans depuis 30 mois. La juge avait considéré comme «circonstance atténuante» le fait que l'abuseur ait ainsi «préservé la virginité» de la jeune fille. Selon les informations, l'assermement prévu aujourd'hui de la nouvelle juge en chef aurait été reportée. D'un commun accord avec Jean-Pierre Bonin, juge en chef adjoint de la Cour du Québec et responsable de la chambre criminelle, la magistrat a renoncé à rendre jugement cette semaine sur trois autres causes d'agressions sexuelles qu'elle avait entendues.

En vertu des pratiques, ces procès devront être vraisemblablement repris sous la présidence d'un autre juge.

Agée de 55 ans, Mme Raymonde Verreault a été nommée pour la première fois à la Cour municipale en 1986 avant d'accéder l'an dernier à la Cour du Québec.

COMMUNAUTÉS CULTURELLES: NOUVEAU REGROUPEMENT

(PC) — Un nouveau regroupement de communautés culturelles est né, qui démontre son attachement au français, mais qui veut rester apolitique. Le Regroupement québécois des communautés culturelles vient tout juste d'être baptisé et quelques-uns de ses membres fondateurs rencontreraient la presse, hier, pour expliquer les objectifs du groupe.

Le 25 janvier, le Regroupement québécois des communautés culturelles rencontrera des gens du nouveau parti politique de Jean Allaire, le Parti Action démocratique Québec. Ses représentants souhaitent aussi rencontrer des gens des autres principaux partis politiques pour écouter ce qu'ils ont à dire sur le Québec multiculturel.

Le Regroupement ne rassemble pas des associations mais des individus, qui sont intéressés au rapprochement entre toutes les communautés qui composent le Québec.

«Nous sommes tous des communautés culturelles qui s'influencent mutuellement», affirmait hier l'un des membres fondateurs, M. Daniel Guertin. L'organisme réunit des gens «qui veulent utiliser le français, qui veulent travailler en français et vivre en français», précisait M. Guertin.

LA STRSM AU PILORI

Transport 2000 Québec décerne une mention défavorable pour l'année 1993 à M. Hugues Aubertin, président de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal (STRSM), responsable «d'une réduction spectaculaire de services et des hausses vertigineuses des tarifs». M. Aubertin a répliqué hier en faisant valoir que la hausse de tarifs pour l'année 1993 a été en moyenne à peu près l'équivalent de l'indice des prix à la consommation pour la région de Montréal et qu'en 1994, les tarifs de la STRSM n'ont pas été augmentés. La STRSM signale que depuis l'instauration de son nouveau plan de transport le 6 avril 1992, elle a consacré près de 2 millions de dollars en ajout de service.

TABAC: LA COLOMBIE-BRITANNIQUE SÉVIT

Vancouver (PC) — La Colombie-Britannique a décidé d'imposer des restrictions à la vente de cigarettes, afin d'empêcher le tabac de faire de nouveaux adeptes chez les jeunes. Le premier ministre de la province, Mike Harcourt, lui-même un ex-fumeur depuis l'âge de 22 ans, a dit espérer hier que l'interdiction de la vente de cigarettes à toute personne âgée de moins de 19 ans contribuerait à abaisser les coûts énormes du traitement des maladies associées au tabac. Le gouvernement part de la prémisse que huit fumeurs sur dix acquièrent leur mauvaise habitude pendant leur jeune âge.

Avant la Colombie-Britannique, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve avaient relevé l'âge minimum légal pour la consommation de tabac et limité les ventes de tabac. Les nouveaux règlements relevant de la Loi d'amendement des produits du tabac, qui entrent en vigueur le 1er juillet, feront passer l'âge minimum requis pour l'usage de tabac de 16 à 19 ans. Les commerces qui continueront à vendre des cigarettes aux mineurs courent le risque de perdre leur permis de vente de tabac. Les magasins devront afficher des avis sur les dangers du tabac ainsi que l'âge minimum requis pour l'achat de tabac.

Polémique sur la réglementation antisismique

CLAUDINE MULARD
LE MONDE

Une secousse de magnitude 6,6 sur l'échelle de Richter (ou pire), tous les Californiens s'y attendent. En revanche, que des échangeurs sur trois des principaux axes routiers s'effondrent relance la polémique dans un Etat qui se veut particulièrement bien préparé aux tremblements de terre. Après l'écroulement de deux voies superposées à Oakland en 1989, les pouvoirs publics avaient rassuré les

Californiens en annonçant une inspection complète de l'infrastructure routière et son renforcement si nécessaire. C'était il y a quatre ans.

La lenteur bureaucratique et les difficultés budgétaires de la Californie expliquent-elles seules que la mise en conformité au Code antisismique de l'autoroute inter-États 10, dont la construction remonte à 1964, ne soit prévue... que pour le mois prochain? La fermeture de cet axe routier stratégique qui relie Los Angeles d'est en ouest (Down Town-Santa Monica) va paralyser

gravement la circulation d'une ville de trois millions d'habitants vouée à l'automobile. Le problème est encore plus grave dans le cas de la jonction du Golden State Freeway, l'artère nord-sud qui dessert toute la Californie. Ironiquement, cette autoroute s'était déjà effondrée lors du tremblement de Sylmar en 1971 (6,5 sur l'échelle de Richter et un bilan de soixante-cinq morts). Reconstruit et, croyait-on, renforcé, le même échangeur s'est à nouveau écroulé dès la secousse initiale de lundi. «Voilà qui pose de très sé-

rieuses questions sur les codes de construction», a déclaré le sénateur Diane Feinstein.

Imposée en 1933, la première réglementation antisismique (Earthquake Code Regulation) a été renforcée en 1971, après la secousse de Sylmar. A Los Angeles, une ordonnance municipale datant de 1981 imposait aux propriétaires de libérer ou de démolir avant la fin de 1992 tous les locaux qui n'étaient plus conformes aux standards antisismiques. Ce programme de mise en conformité fut

même accéléré après le séisme de Mexico en 1985. Parmi les bâtiments qui n'ont pas résisté à la secousse de Northridge, certains avaient été — insuffisamment — renforcés. Au nombre des entraves à la mise en place de structures véritablement résistantes: la difficulté de consolider efficacement des bâtiments vétustes et les obstacles technologiques à l'édification — particulièrement dans le cas des freeways — de voies et d'échangeurs capables d'endurer de très fortes secousses.

FAITES UNE SURPRISE À VOTRE CORPS...

C'EST LA TÊTE QUI VA ÊTRE CONTENTE!

En voyant les installations ultra-modernes du YMCA Guy-Favreau, votre corps, déjà ça lui monte à la tête. Dans une ambiance relaxe ou travailler le physique remet le moral en forme, notre personnel spécialisé vous offre les conseils spécifiques à vos besoins. Piscine, gym, jogging, salle d'exercice, cours variés à horaires flexibles... avec l'abonnement, tout est inclus. Voici même un laissez-passer pour venir en faire un premier essai.

Au YMCA, la surprise, c'est que le corps s'amusse à être bien dans sa tête!

L A I S S E Z - P A S S E R

• Accès gratuit aux cours et aux installations.
• Valable jusqu'au 31 janvier 1994.
• Un laissez-passer par personne.
• Ne donne droit qu'à une seule visite.
• Une seule personne ne peut utiliser les laissez-passer qu'une seule fois.

Horaires d'ouverture
Lundi au vendredi
de 06h15 à 21h00
Samedi
de 07h30 à 17h00
Dimanche
de 09h00 à 17h00

Nom: _____ Tél: _____

YMCA Guy Favreau, 200, boul. René-Lévesque ouest, 945-4277

MONTREAL

Propriété intellectuelle

Les étudiants réclament la protection de la loi contre les abus des professeurs

PRESSE CANADIENNE

Les étudiants des cycles supérieurs au Québec souhaitent que les lois protègent leur propriété intellectuelle contre les abus de professeurs ou de directeurs de recherche.

Le Regroupement des associations des cycles supérieurs du Québec (RACSQ, environ 18 000 étudiants) demande que la loi fédérale du droit d'auteur — ou autre loi — couvre spécifiquement les droits fondamentaux des étudiants chercheurs dans l'exercice de leurs fonctions.

Eric Laferrière, président du RACSQ, a cité hier en conférence de presse des «cas hypothétiques»: omission du nom de l'étudiant dans la

publication de ses résultats de recherche, directeur de recherche qui s'impose comme inventeur ou découvreur à la place d'une équipe d'étudiants, vol de résultats entre étudiants, exploitation d'un assistant de recherche.

Le RACSQ a reçu des «témoignages confidentiels» et «informels» illustrant ces situations, explique M. Laferrière, les étudiants se disant lésés gardent l'anonymat parce qu'ils ont souci «pour leur carrière».

L'organisme étudiant a fait établir un rapport général sur la situation par une avocate, Julie Hélène Tremblay. Tous les étudiants lésés ne se tiennent pas cois, ainsi à l'Université Laval, rappelle-t-elle, un auxiliaire d'enseignement a déjà eu gain de cause pour utilisation abusive de ses écrits.

Dans un jugement de 1985, la Cour supérieure a donné raison à François Marchand contre deux professeurs de la faculté de droit qui ne l'avaient nommé que dans les remerciements pour son travail ayant servi dans un manuel de théorie sur le droit privé; grâce au jugement, le plaignant Marchand a obtenu un peu d'argent et d'être reconnu comme auteur de l'ouvrage.

En cour, explique Mme Tremblay, la défense avait plaidé que M. Marchand était payé par l'université. Mais il a été statué que les deux professeurs n'avaient pas pour autant le droit de s'approprier son travail.

ROBIC

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
LEGER ROBIC RICHARD
AVOCATS

55, ST-JACQUES MONTREAL, QUEBEC H3Y 3K2
Tél: (514) 945-7878 Tél. (514) 989-0000
La maîtrise des intangibles

LE DEVOIR

MONTREAL



Eba Beauvais, à droite, a donné le coup d'envoi hier aux premiers témoignages mohawks devant le coroner Guy Gilbert.

Enquête du coroner sur la mort du caporal Lemay

Les Mohawks à la barre

Le chef warrior Francis Boots doit comparaître aujourd'hui

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Une femme mohawk est venue témoigner devant le coroner Guy Gilbert, hier après-midi, de ce qui s'est passé à l'aube du 11 juillet 1990 dans la pinède d'Oka. Elle a raconté sa version du déroulement des événements, du lever du jour aux minutes précédant la mort du caporal Marcel Lemay.

Elisabeth Norton Beauvais s'est avancée avant toute autre en reconnaissance du nouveau cordon établi par les policiers, tôt ce matin-là; elle a fait l'allée et retour pendant près d'une heure entre les Mohawks et les policiers, entendant distinctement les trois sommations des policiers et, à un moment, elle s'est trouvée quasi entourée de policiers. C'est un membre de la communauté mohawk qui l'a appelée à distance.

Puis, elle a circonscrit avec des cendres éteintes un territoire pour les Mohawks soient protégés par les esprits. A un policier qui s'était approché très près d'elle, elle a alors lancé ces cendres au visage. Celui-ci est devenu tout pâle et lui a lancé en anglais: «Retournez en arrière parmi les vôtres». Elle lui a répondu d'aller se faire foutre. Ensuite, elle est allée en direction des siens, et les

balles se sont mises à siffler d'un côté et de l'autre de sa tête. Elle a entendu, venant d'en arrière, quelqu'un lui crier de s'enlever de la ligne de feu. Comme elle ne le faisait pas, une femme s'est jetée sur elle et l'a couchée par terre.

Le témoignage de cette femme que les Mohawks ont d'abord choisi de faire comparaître à l'enquête du coroner fut monosyllabique durant les trente premières minutes et rempli de trous au lieu des noms de l'un ou de l'autre. Mais Eba Beauvais est devenue fort éloquente quand elle a raconté ses faits et gestes à partir de quatre heures du matin.

Cette femme mohawk de 53 ans était déjà présente dans la pinède depuis trois semaines. «Il y avait eu un début de dispute et j'ai été appelée», a-t-elle dit au début de son témoignage, sans préciser la nature de la dispute, les personnes en cause, les discussions. Elle ne se rappelle pas. Elle a ensuite affirmé ne pas être intervenue dans les discussions. Une des cinq filles de Mme Beauvais a été l'épouse de Dennis Nicholas qui se disait chef des Warriors à Kanastota en 1990.

A une question, Eba Beauvais a précisé qu'elle a auparavant manifesté sur les barricades de Restigouche et à Kahnawake en 1973 quand les

policiers sont intervenus dans la réserve. A plusieurs questions lui demandant si elle se rappelait des discussions survenues entre Mohawks sur l'utilisation des armes à feu, Mme Beauvais a répondu non, mais après un silence, une hésitation ensuite, puis une réponse d'une voix inaudible.

«Les policiers avaient leurs armes à hauteur de la tête et nous visaient, a-t-elle déclaré avec fermeté. C'était effrayant». Plus tard, elle a mentionné qu'avec les policiers, il n'y eut pas d'échanges de propos: «Je me souviens des yeux et des fusils», a-t-elle lancé. A la sommation des policiers: «Sortez ou nous irons vous chercher», Eba Beauvais n'a rien rétorqué. Pour elle, il n'était même pas question de discuter de cela.

Eba Beauvais fut assermentée selon les règles mohawks par Francis Boots, chef des Warriors d'Akwesasne, au moment des affrontements violents de mai 1990, affrontements qui se sont soldés par deux morts. Francis Boots est censé comparaître aujourd'hui à la suite de Mme Beauvais. Hier, il se cachait le visage devant les caméras. Une douzaine de Mohawks, principalement des femmes, accompagnaient Eba Beauvais qui doit poursuivre son témoignage ce matin.

La pauvreté à Montréal pourrait exiger des «mesures plus adaptées», reconnaît le nouveau ministre de l'Éducation

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Le nouveau ministre de l'Éducation, Jacques Chagnon, reconnaît que la situation scolaire à Montréal présente «une plus grande acuité» en ce qui concerne les secteurs défavorisés, et qu'il s'agit d'une situation qui pourrait «nécessiter des mesures plus adaptées».

C'est ce qu'a indiqué au DEVOIR l'attachée de presse du ministre, Mme Sophie Gagnon, en ajoutant toutefois que le ministre n'avait pas encore reçu hier le tout dernier rapport du Conseil scolaire de l'île de Montréal.

Le Conseil scolaire rendait public lundi sa nouvelle «carte de la défavorisation» à Montréal, une carte qui indique que depuis quatre ans les poches de pauvreté à Montréal se sont étendues à plusieurs nouveaux quartiers.

A l'occasion de la publication de la carte, le président du Conseil, Jacques Mongeau, s'en est pris vertement à l'attitude du gouvernement québécois qui, selon lui, est inca-

pable de réaliser que Montréal a le plus grand bassin de pauvreté au Canada. Il faut permettre à Montréal d'obtenir des ressources supplémentaires pour faire face à cette situation, ajoute-t-il.

M. Mongeau évoquait particulièrement la possibilité de réduire le nombre d'élèves par classe dans les secteurs défavorisés, et d'engager du personnel supplémentaire (orthophonistes, agents de liaison avec les familles, etc.).

Au cabinet du ministre, on indique que M. Chagnon doit rencontrer M. Mongeau dans les prochains jours pour discuter de ce rapport et des demandes du Conseil scolaire.

On rappelle par ailleurs que depuis trois ans, la région montréalaise a obtenu pour environ 10 millions de dollars de mesures spécifiques afin de lutter contre la pauvreté à l'école, dont environ 4 millions\$ pour la mise sur pied de maternelles, environ 4 millions\$ pour les mesures alimentaires (issues du Plan Pagé) et environ 1,5 million pour des mesures de supervision des jeunes au niveau primaire.

À un mois de son congrès

Le RCM soumet à ses membres un programme qui pêche par manque d'originalité

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) réaffirme sa vision politique axée sur la participation des citoyens dans sa proposition de programme rendue publique hier. A un mois de son congrès, le RCM convie donc ses membres à une réflexion sur Montréal sans emprunter un véritable virage.

De fait, le document d'une centaine de pages a davantage l'allure d'un bilan des sept dernières années de l'administration du RCM et d'intentions vagues, que d'un véritable remue-ménage des idées véhiculées au sein de cette formation politique. Pour l'instant, il s'agit d'orienta-

tions générales. Pour ce qui est des engagements électoraux, il faudra attendre au congrès spécial de septembre.

Chose certaine, le RCM renoue avec la décentralisation, croyant qu'il serait peut-être plus économique et plus efficace d'agir dans les quartiers et plus effacé de parti. «C'est pas original. C'est dans la foulée de ce qu'est le RCM depuis 20 ans», a expliqué le responsable du programme au sein du conseil exécutif central, Jacques Desmarais.

Ce dernier se dit «généralement satisfait» de la gestion de l'équipe au pouvoir. «Mais c'est clair qu'il faut aller plus loin. Il y a beaucoup de choses là-dedans (dans le programme) qui se sont pas faites», constate-t-il.

Ainsi, le RCM réitère pour la énième fois sa volonté d'instaurer un mode de représentation proportionnelle partielle pour compenser les distorsions du système électoral. La proposition qui sera étudiée ajoute toutefois que ce mode de représentation pourrait s'étendre à l'échelle des neuf arrondissements.

Quant au type de participation populaire, sur le plan pratique, le RCM se montre moins vertueux. Depuis quelques mois déjà, tel que l'a confirmé au DEVOIR la semaine dernière la présidente du RCM Louise Laviolette, de nombreux militants du RCM ont investi les réunions des comités-conseils d'arrondissement. Un des objectifs du RCM demeure tout de même de «créer des solidarités».

L'avocat Lambert aurait agi à la demande de son associé spéculateur

Laval: Liberatore s'explique sur ses transactions immobilières

LAURENT SOUMIS
LE DEVOIR

Contrairement à ce que laissait entendre un communiqué diffusé hier sur le réseau Telbec à sa demande, l'homme d'affaires Luigi Liberatore a déjà eu des discussions concernant son implication éventuelle dans l'industrie des courses de chevaux.

Il a même songé un temps à acheter l'actif immobilier de l'Hippodrome Blue Bonnets, mais toutes ces discussions ne se sont jamais concrétisées.

Quant à lui, l'avocat lavallois Pierre L. Lambert, principal procureur externe de Ville de Laval, a bel et bien agi au nom de la société maintenant détenue à 100% par M. Liberatore pour l'acquisition, le 3 novembre 1988, d'un terrain dans cette municipalité.

L'avocat Lambert est en outre administrateur de la Corporation de développement économique de Laval (CODEL) qui agit comme commissariat industriel et examine l'utilisation potentielle du terrain en cause à des fins équestres.

Lancé hier, le démenti laconique préparé par le Cabinet de relations publiques National dénonçait les reportages diffusés la semaine dernière par Radio-Canada et LE DEVOIR associant le nom de M. Liberatore au milieu des courses de chevaux.

«Je trouve fâcheux et tout à fait regrettable que deux reportages aient associé mon nom à des manœuvres de spéculation reliées au monde des courses, à d'autant plus forte raison que je n'ai aucun intérêt pour ce domaine», faisait valoir l'homme d'affaires.

Or, des sources sûres réaffirmaient hier que M. Liberatore a déjà effectué des démarches auprès des pou-

voirs publics pour manifester son intérêt à participer à un organisme sans but lucratif chargé de la gestion de courses de chevaux.

Mais M. Liberatore soutient que c'est la Ville de Montréal qui l'a approché. Il affirme n'avoir aucun intérêt à l'heure actuelle pour l'exploitation d'une piste de courses bien qu'il en ait eu pour Blue Bonnets.

Dans son communiqué, l'ex-président du conseil de la Chambre de commerce de Montréal soutient en outre que l'avocat Pierre L. Lambert n'a jamais été son «mandataire» dans des transactions immobilières à Laval.

Or, LE DEVOIR, qui n'a jamais avancé cette affirmation, dispose néanmoins d'une copie du contrat d'acquisition du terrain au bénéfice de 155247 Canada Inc, la société de M. Liberatore, qui porte la signature de Me Lambert agissant comme secrétaire de cette compagnie et dûment mandaté par son conseil d'administration.

Passé devant le notaire Gérald Lavoie, le contrat est inscrit à ses minutes sous la cote 13754 et peut être consulté au bureau d'enregistrement de Laval sous le numéro 693113.

Le document a en outre été filmé et diffusé sur les ondes de Radio-Canada.

M. Liberatore a finalement expliqué hier qu'il avait acquis 50% des actions de cette compagnie avant la transaction immobilière, selon son propre souvenir.

Ce n'est que récemment qu'il a acquis les 50% restants aux mains du spéculateur Bernard Denaud pour qui travaillait déjà l'avocat Lambert.

Selon M. Liberatore, c'est à ce moment qu'il a fait connaissance avec l'homme de loi au cœur de nombreuses transactions en territoire lavallois.

Poursuite contre Quebecor

Édouard Desrosiers débouté

La cour n'adhère pas à la thèse «orwellienne» de l'ex-député

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

L'ex-député conservateur d'Hochelaga-Maisonneuve, Édouard Desrosiers, vient d'être débouté en Cour supérieure dans la poursuite qu'il a intenté contre Quebecor et le journaliste Denis Marinakis.

Qui plus est, M. Desrosiers qui réclamait 1 million\$ en dommages-intérêts pour s'être vu obligé de mettre fin à sa carrière politique en 1988 après la parution d'un article rappelant son passé criminel, devra payer les frais judiciaires encourus durant les quatre jours de procès.

Dans sa décision rendue publique hier, le juge Jeannine Rousseau n'a retenu aucune des prétentions de M. Desrosiers qui soutenait que le défunt quotidien *Montreal Daily News* de Quebecor et le journaliste Marinakis avaient agi intentionnellement et avec malice. En outre, il prétendait que la Loi sur le casier judiciaire interdisait la divulgation d'une condamnation pour laquelle une réhabilitation (pardon) a été obtenue.

«L'interprétation que propose M. Desrosiers s'inspire d'une vision orwellienne de la société, dans laquelle l'histoire est réécrite, le passé altéré, les dossiers disparaissant et



PHOTO JACQUES NADEAU
L'ex-député conservateur Édouard Desrosiers.

En effet, le journaliste Denis Marinakis s'est appuyé d'abord sur la mémoire de l'ex-ministre libéral Serge Joyal, supplanté aux élections fédérales de 1984 par Édouard Desrosiers, puis les journaux de 1958, pour écrire son article.

Du coup, le juge Rousseau accorde la thèse de l'intérêt public défendue par les procureurs de Quebecor. Lorsque le *Montreal Daily News* a révélé en 1988 qu'Édouard Desrosiers avait braqué une banque en 1958, la Gardarmerie royale du Canada menait une enquête sur M. Desrosiers pour fraude, abus de confiance et fabrication et usage de faux. Il a plaidé coupable à deux des chefs d'accusation en 1990.

Avec la parution de cet article, le Parti progressiste-conservateur a exigé la démission de M. Desrosiers à titre de candidat du parti aux élections de 1988. Édouard Desrosiers n'a pu poursuivre sa carrière politique et a perdu une éventuelle pension de député.

«Le pardon n'a pas autant de poids que l'on pourrait croire. On aurait eu plus de chance avec le nouveau Code civil qui restreint la liberté de presse», affirme Me Daniel Vaillancourt, l'avocat de M. Desrosiers, qui envisage d'en appeler du jugement.

de nouveaux prenant leur place», écrit le juge, indiquant par là que même si Édouard Desrosiers a reçu une réhabilitation et que par conséquent son dossier n'est plus public, on ne peut empêcher la population de se souvenir et les journaux d'avoir des archives.

Grands-parents. Plus qu'une mémoire.

Première
Grande
conférence
sur la
famille

Les grands-parents ont une vie active. Plus ou moins âgés, plus nombreux, davantage autonomes et souvent impliqués dans leur communauté ou encore au travail, les grands-parents vivent leur famille dans un contexte de relations modifiées.

Cette Grande conférence explorera le sens et les transformations de la filiation grand-parentale dans un contexte de familles et de valeurs familiales en mouvance.

Conférencières et conférenciers invités :

Monsieur Willy Apollon, psychanalyste, Groupe interdisciplinaire freudien d'intervention clinique et culturelle

Madame Renée Joyal, juriste, Université du Québec à Montréal

Monsieur Georges Létoumeau, anthropologue, Association québécoise de gérontologie

Madame Danielle Métras, Fédération de l'Âge d'or et Maison des grands-parents de Villersay

Animation : Madame Françoise G. Stanton

Informations :

Madame Solange Roy (514) 987-4876

Lundi

24 JANVIER

À 19H30, SALLE

ALFRED-LALIBERTÉ, J-M400

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

À MONTRÉAL

BERRI-UQAM



la famille

Université du Québec à Montréal

LE DEVOIR

nt northern telecom

LE DEVOIR

POLITIQUE

Réunion aujourd'hui du conseil des ministres

Le cabinet Johnson met la main à la pâte

PIERRE APRIL
PRESSE CANADIENNE

Québec — Aujourd'hui, la réunion du conseil des ministres durera exceptionnellement toute la journée au cours de laquelle le premier ministre Daniel Johnson s'attend à recevoir des propositions concrètes pour créer des emplois de la part de chacun de ses 20 collègues.

Mercredi dernier, au lendemain de leur assermentation, les ministres ont assisté à une première réunion du conseil et reçu des directives et mandats clairs de leur nouveau chef.

M. Johnson a tracé les grandes lignes de ses priorités et pris la peine d'identifier à l'intention de chacun des ministres certains secteurs où il s'attend à des résultats dans les plus brefs délais.

Selon le premier ministre, au moins 80 sujets ont été identifiés et M. Johnson a recommandé à ses collègues de gratter les fonds de tiroir et couper au besoin dans les dépenses et les programmes moins productifs pour favoriser au moins la création de 35 000 emplois promis dans la Plan de relance du ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, Gerald Tremblay.

«Mes collègues ont jusqu'à mer-

credi prochain (aujourd'hui) pour présenter des projets spécifiques qui devront se concrétiser dans les prochaines semaines ou dans les prochains mois», a indiqué M. Johnson à l'issue de la première réunion du conseil des ministres.

«Je veux voir des projets, a-t-il dit, je suis davantage préoccupé par la créations d'emplois, ce que la réduction des dépenses ne peut pas apporter, même si elle permet au gouvernement de satisfaire certains besoins dans des secteurs prioritaires.»

Dans son allocution devant les membres du conseil général du Parti libéral du Québec samedi, M. Johnson a insisté sur la nécessité pour son gouvernement de mieux utiliser l'argent des contribuables et c'est à des projets qui respectent cet objectif que sont conviés ses ministres.

Hier, le porte-parole du premier ministre Martin Geoffroy a expliqué qu'il ne faut pas s'attendre à ce que des projets soient annoncés immédiatement après la réunion du conseil des ministres.

Tout au plus, les suggestions des ministres pourront se retrouver sur une liste des priorités dont la teneur sera divulguée «à court terme» soit au cours des prochaines semaines.

«Mais il faut retenir que la priorité, c'est l'emploi», a rappelé le porte-parole du premier ministre.

Johnson et les investisseurs étrangers

Ciaccia rabroue Libman

Québec (PC) — Ceux qui dénoncent le colloque au cours de lequel le premier ministre Daniel Johnson dévoilera ses politiques devant des investisseurs étrangers «nuisent au Québec», estime le ministre québécois des Affaires internationales, John Ciaccia.

M. Ciaccia a tenu à réagir hier aux propos tenus la veille par le député indépendant de D'Arcy-McGee, Robert Libman. Ce dernier avait révélé que des investisseurs étrangers pourront apprendre de la bouche même du premier ministre Daniel Johnson quelles sont les politiques de son gouvernement lors d'un séminaire tenu à la fin de février et où les frais d'inscription s'élèveront à 1500\$ US par personne.

M. Libman y voyait une insulte pour tous les Québécois désireux de connaître ces politiques mais incapables de payer des frais d'inscription si élevés.

Le séminaire en question est organisé par le prestigieux magazine britannique *The Economist*, a été planifié depuis février dernier et vise à attirer au Québec des investisseurs étrangers, a noté M. Ciaccia hier, lors d'un entretien téléphonique.

«On veut par de tels moyens développer des perspectives intéressantes pour les investisseurs étrangers et ceux qui s'en prennent à de telles initiatives nuisent aux intérêts du Québec»,

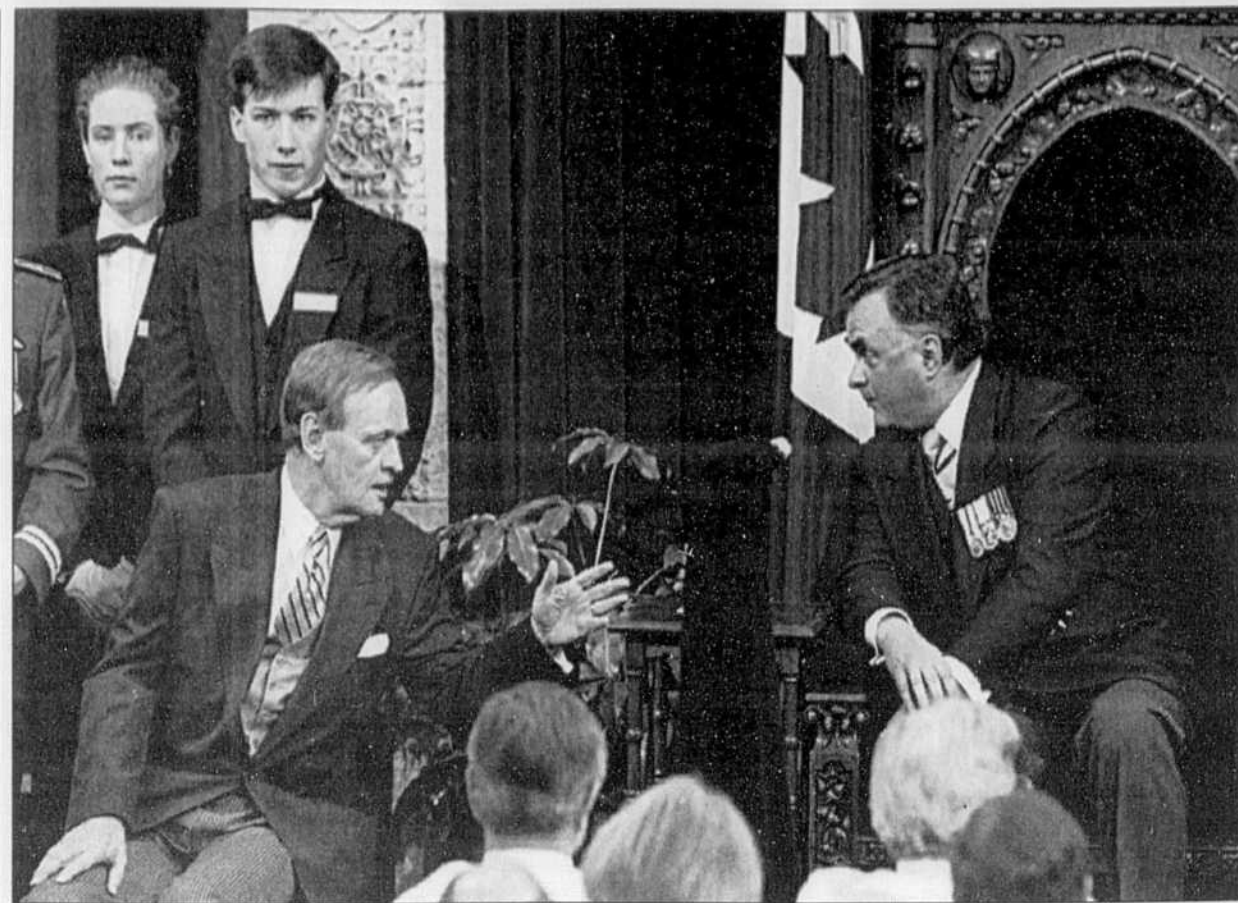
a déclaré le ministre québécois.

M. Ciaccia a rappelé que de tels séminaires sont régulièrement organisés par le magazine britannique depuis 1980. Les pays choisis pour cet événement ont toujours récolté des investissements majeurs par le biais de ce type d'événements.

De plus, M. Ciaccia a souligné que ce séminaire ne sera pas la seule voie par laquelle le premier ministre fera connaître ses politiques.

Par ailleurs, même si les frais d'inscription au colloque paraissent élevés, l'événement sera ouvert aux journalistes qui pourront ensuite informer la population. «Ce ne sera pas une conférence à huis clos, un dîner-bénéfice ou un party d'huîtres où le premier ministre va livrer des secrets. Il ne faut pas faire de la politique avec cette conférence», a dit M. Ciaccia.

Selon le programme préliminaire de l'événement, plusieurs personnalités québécoises s'adresseront aux investisseurs étrangers au cours de ce colloque qui se tiendra du 28 février au 2 mars à l'hôtel Quatre Saisons de Montréal. Les auditeurs pourront s'entretenir de l'économie du Québec avec, outre M. Johnson, des ministres du gouvernement, avec le chef de l'opposition Jacques Parizeau, avec des dirigeants patronaux, avec des présidents de sociétés comme Hydro-Québec et même avec des leaders syndicaux.



Le premier ministre Jean Chrétien discute avec le gouverneur général Ray Hnatyshyn qui vient de terminer la lecture du Discours du trône au Sénat.

Discours du trône

Chrétien promet un fédéralisme efficace

«Ça annonce le statu quo», dit Lucien Bouchard

MICHEL HÉBERT
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le gouvernement libéral de Jean Chrétien veut sauvegarder et renforcer l'unité canadienne en offrant un fédéralisme efficace, collé sur les besoins des provinces et des Canadiens en général.

«En unissant leurs efforts pour instaurer un meilleur climat économique, rationaliser les finances publiques, restaurer l'intégrité parlementaire et poursuivre un plan d'action constructif et novateur pour notre société, mes ministres sont convaincus de réussir à protéger et à renforcer l'unité canadienne», a déclaré le gouverneur général Ray Hnatyshyn qui, comme le veut le protocole, parlait hier au Sénat au nom du premier ministre.

«Le gouvernement, a-t-il poursuivi, travaillera énergiquement pour que le fédéralisme réponde aux besoins des Canadiens, conscient toutefois que le bon fonctionnement du Canada est la responsabilité de chacun.»

«Il s'efforcera de clarifier le rôle du gouvernement fédéral par rapport aux autres ordres de gouvernement, d'éliminer le double emploi et les chevauchements et de rechercher les moyens de fournir à la population des services qui répondent à ses besoins réels et de tirer le meilleur profit possible de l'argent des contribuables», a ajouté M. Hnatyshyn.

Les ministres du cabinet de Jean

Chrétien croient ainsi «avoir un rôle historique à jouer pour préparer le Canada à l'arrivée du siècle prochain.»

Le gouvernement fédéral s'est engagé hier à faire la promotion de «l'identité culturelle du Canada» en insistant sur le fait que «notre patrimoine culturel et nos deux langues officielles constituent l'essence même de notre identité nationale et contribuent à notre enrichissement social et économique.»

Le leader de l'opposition, Lucien Bouchard, s'est dit peu impressionné par ces propos. «Ça ressemble à un communiqué de presse», a-t-il commenté sèchement en soulignant l'absence de grands projets générateurs d'emplois et le silence du gouvernement sur les transferts aux provinces.

«Ça annonce le statu quo par rapport au régime constitutionnel, par rapport aux aspirations du Québec et par rapport aux incohérences décisionnelles politiques qui ne fonctionnent pas», a ajouté le chef du Bloc québécois.

«Nous sommes au bord de l'abîme», a déclaré de son côté le porte-parole du NPD, Nelson Riis, en référence à l'avenir du Canada.

Le chef du Parti conservateur, Jean Charest, estime aussi que le gouvernement devra un jour ou l'autre parler Constitution.

«De toute évidence, a-t-il dit, on est en période d'attente dans le dossier de l'unité canadienne, les élections au Québec vont déterminer l'agenda du pays en ce sens-

là. «Ça ne sert à rien de faire semblant que ce sera autre chose que ça», a-t-il ajouté.

Le ministre des Affaires intergouvernementales, Marcel Massé, a indiqué que le Discours du trône n'ouvre nullement la porte à d'éventuelles pourparlers constitutionnels.

«Le Discours du trône, a-t-il affirmé, n'a pas comme but de faire renaître quelque espoir que ce soit qu'on touche à la question constitutionnelle.»

Mais le sénateur conservateur Pierre-Claude Nolin est d'avis que le premier ministre Chrétien ne pourra garder fermé le dossier constitutionnel.

«Impossible», a-t-il dit en pariant qu'aujourd'hui aux Communes, le leader de l'opposition Lucien Bouchard tentera d'amener le chef du gouvernement à parler constitution.

Plus préoccupé par la dette que par le dossier constitutionnel, le chef du Reform Party, Preston Manning, a apprécié que le Discours du trône annonce une réforme des programmes sociaux mais a reproché hier au gouvernement de rester imprécis sur ce qu'il compte vraiment faire.

Réagissant quelques minutes plus tard à ces critiques, le premier ministre Jean Chrétien a lancé dans une boutade: «Quand on fait un Discours du trône de treize minutes, on ne peut pas tout mettre là.»

EN BREF

POST-MORTEM CONSERVATEUR

Ottawa (PC) — Le Parti progressiste conservateur fera un post-mortem de sa débâcle électorale au cours d'une réunion de l'exécutif national du parti le 25 février à Ottawa.

C'est ce qu'a indiqué hier le chef intérimaire Jean Charest à l'issue d'une réunion de son mini-caucus de deux députés.

Selon lui, sans remâcher les catastrophes de la campagne, il est important «d'en tirer des leçons», a-t-il souligné.

L'exécutif national fera le point sur des propositions pour rebâtir le parti.

Tout n'est pas perdu, a précisé M. Charest. Plusieurs associations provinciales sont encore en bonne santé, a-t-il ajouté, et le parti peut compter sur des milliers de bénévoles fidèles au parti.

«Il nous faut s'appuyer sur les bénévoles plus que jamais», a-t-il insisté vu la situation précaire dans laquelle se trouve le parti.

ARISTIDE AU CANADA LE 24 JANVIER

Ottawa (PC) — Le président élu d'Haïti, Jean-Bertrand Aristide, se rendra à Ottawa le 24 janvier afin d'y rencontrer le premier ministre Jean Chrétien et son ministre des Affaires extérieures, André Ouellet.

Un porte-parole des Affaires extérieures, Bob Peck, a révélé hier que le Canada veut profiter de cette occasion pour réitérer son appui à l'accord de Governor's Island.

En vertu de cette entente signée en juillet dernier, le général Raoul Cédras, chef des forces armées haïtiennes, devait céder le pouvoir à M. Aristide.

Le chef militaire a toutefois renié l'accord et ses hommes ont empêché des spécialistes américains — médecins, ingénieurs, fonctionnaires — ainsi que 51 policiers canadiens de débarquer à Haïti, en octobre dernier, pour y préparer le retour de M. Aristide.

Ce dernier avait été évincé lors d'un coup d'Etat, en septembre 1991, après avoir été démocratiquement élu.

Depuis lors, ce pays fait face à de dures sanctions économiques imposées par les Nations unies.

PQ: COURSE À L'INVESTITURE DANS LE COMTÉ DE PRÉVOST

Le président du Parti québécois, Jacques Parizeau, tiendra aujourd'hui à Saint-Jérôme une conférence de presse au cours de laquelle l'actuel vice-président principal de Québec et premier vice-président de la Caisse de dépôt et placement du Québec (1989-92), M. Daniel Paillé, annoncera sa candidature à l'investiture préquiste du comté de Prévost.

Chiapas

Le Canada devrait se retirer de l'ALENA si le Mexique ne respecte pas davantage les droits de la personne

Ottawa (PC) — Une délégation tout juste de retour du Mexique affirme que le Canada devrait se retirer de l'Accord nord-américain de libre-échange si le Mexique n'améliore pas son dossier en matière de droits de la personne.

C'est l'une des huit recommandations faites par les représentants d'Eglises canadiennes et d'organisations de défense des droits de la personne rentrés d'une mission d'investigation dans l'Etat du Chiapas.

Le groupe a fait enquête sur des cas de disparitions, d'assassinats et d'intimidation de la part des soldats à la suite du soulèvement des paysans indigènes déclenché le 1er janvier. Il a aussi vu une fosse commune où avaient été enfouis 13 cadavres de civils, et pu constater des cas de traitements inhumains infligés à des patients hospitalisés qui ont été jetés à la rue, ainsi que d'autres atteintes aux droits de la personne.

Mme Suzanne Rumsey, directrice associée du Comité inter-Eglises pour les droits de la personne en Amérique latine, a déclaré que dans six mois, les États-Unis reverront leur engagement en ce qui concerne l'accord commercial trilatéral.

«Nous demandons au gouvernement canadien d'agir de même et de baser sa décision à ce sujet sur la situation des droits de la personne», a-t-elle dit en conférence de presse.

Mme Rumsey a poursuivi en disant que le Mexique est un pays où les droits de la personne sont depuis longtemps violés, ce que les groupes religieux et de défense des droits de la personne souhaiteraient entendre Ottawa dénoncer.

«Nous avons été frappés, pendant la crise, par le silence flagrant du gouvernement canadien sur cette question», a-t-elle déploré.

Mme Rumsey a affirmé que le ministre du Commerce Roy MacLaren a refusé de rencontrer la délégation

alors qu'il s'entretenait avec ses homologues américains et mexicains à Mexico, la semaine dernière.

«On nous a dit que M. MacLaren n'était pas le ministre des droits de la personne et que le commerce et les droits humains n'avaient absolument rien à voir ensemble», a ajouté Mme Rumsey.

Mais Richard LeCoq, porte-parole du ministère des Affaires étrangères, a déclaré que ces propos n'avaient pas été tenus au nom de M. MacLaren.

«L'ALENA est une façon pour le Canada d'influencer... les droits de la personne au Mexique et nous utilisons cette influence de manière positive», a-t-il dit.

Un porte-parole de l'ambassade mexicaine à Ottawa a indiqué que le gouvernement mexicain s'efforçait de protéger les droits des citoyens du Chiapas.

M. Antonio Ocaranza a dit que le président mexicain Carlos Salinas de Gortari avait ordonné à la Commission nationale pour les droits humains au Chiapas de lui faire un rapport sur la situation, et qu'il avait précisément ordonné à l'armée de protéger la population.

Mme Rumsey a par ailleurs affirmé que la délégation avait constaté que l'ALENA menace l'avenir des peuples indigènes du Mexique.

«Nous avons entendu des témoignages selon lesquels les grandes compagnies de produits agricoles se mettent à acheter des terres qui, traditionnellement, appartenaient aux communautés indigènes. Cela accroît le dépeuplement des régions rurales et détruit les cultures et les communautés autochtones.»

Parmi les autres membres de la délégation se trouvaient M. Gerald McKenzie, président de la Ligue des droits et libertés, Marthe Lapierre, coordonnatrice pour l'organisation catholique canadienne pour le développement et la paix, des représentants de l'Eglise unie et de la Conférence canadienne des évêques catholiques.

Ovide Mercredi appuie les Indiens du Chiapas

LE DEVOIR

À fin de manifester son soutien aux revendications des indigènes du Mexique, le chef de l'Assemblée des Premières Nations vient de visiter la région du Chiapas, où ont eu lieu au début du mois les affrontements entre les guérilleros zapatistes et l'armée mexicaine.

Arrivé vendredi dernier dans la région de San Cristobal de las Casas, M. Ovide Mercredi devait visiter les villes de Altamirano, Ocosingo et Las Margaritas, prises par les rebelles le premier janvier. «Ma visite a pour objectif de rencontrer des leaders indigènes et des gens qui travaillent dans les communautés indigènes du Chiapas, afin d'évaluer la situation concernant le respect des droits humains. Ma présence a aussi pour but d'apporter un appui moral aux revendications indigènes», a-t-il dit au DEVOIR qui l'a rejoint au téléphone à San Cristobal de las Casas.

M. Mercredi a dit ne pas avoir rencontré de dirigeants rebelles, mais s'être entretenu avec des représentants d'une coalition de 140 organisations indigènes du Chiapas qui souhaitent être reconnue comme une nouvelle force politique et établir les bases d'une nouvelle relation avec l'Etat mexicain.

«Les indigènes parlent un langage que nous comprenons. Leurs revendications pour des terres, pour plus d'autonomie et d'autosuffisance, sont proches des nôtres», a dit M. Mercredi.

L'AUBERGE DU NOUVEAU CHEMIN

➤ PILULES
➤ ALCOOL

Nous pouvons vous aider, 3 semaines dans une bonne ambiance pour redécouvrir et apprendre à vivre sans ces dépendances destructives.

1-819-322-5066

Pour femmes seulement

L'Auberge du nouveau chemin
C.P. 1389, Val-David, Qc J0T 2N0

Maison de réhabilitation pour femmes
dépendantes de l'alcool et des médicaments

Solange Harvey, fondatrice

LE DEVOIR

LE MONDE

PERSPECTIVES

«Zapatistes»
contre «caciques»

Les rebelles de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) ont répondu aux offres de dialogue du gouvernement mexicain en exigeant que leur soit reconnu le statut de «belligérants». Dans leur premier message officiel depuis l'annonce d'un cessez-le-feu par Mexico, ils réclament la présence de Mgr Samuel Ruiz, évêque de San Cristobal de las Casas, comme intermédiaire dans la médiation. Cette dernière exigence a déjà été acceptée par le gouvernement.

SYLVIANE TRAMIER
LE DEVOIR

Au détour des chemins du Chiapas, on tombe sur les images d'un autre temps évoquées par l'insurrection paysanne et indigène qui a secoué cet Etat du Mexique.

Des hommes, des femmes et des enfants qui charrient sur leur dos à longueur de journée les gros fagots de bois qu'ils utilisent pour cuisiner. Des masures sans eau courante, sans électricité. Et à Ocosingo, ce témoignage d'un homme, un *peon*, qui explique qu'il travaille chez un gros éleveur de bétail de trois heures du matin à 8 heures du soir, pour environ trois dollars par jour.

«Le Chiapas est toujours resté en arrière. Aucune transformation sociale n'y a eu lieu. Ni la révolution, ni la réforme agraire n'ont eu d'effets ici», dit un curé de la paroisse de Ocosingo.

Le retour au calme dans le Chiapas après deux semaines de troubles laisse entier le problème de fond qu'un Indien, Efraim Gutierrez Gomez, résume en un mot: «Caciquismo».

«Le *cacique*, poursuit M. Gutierrez Gomez, c'est celui qui occupe beaucoup de terres illégalement, parfois quinze ou 20 000 hectares, et qui donne des salaires de misère à ses paysans.»

Pour Efraim Gutierrez Gomez, membre fondateur du Comité de défense de la liberté indigène dans la petite ville de Palenque, le nœud du problème indigène se trouve dans la question agraire et dans la question électorale. Appropriation des terres par la force et la fraude électorale étant les deux piliers sur lesquels repose le pouvoir du *cacique* qui tient les paysans indiens sous sa coupe, il n'est pas étonnant que parmi les principales revendications des organisations de défense des droits indigènes figurent au premier rang la terre et des élections propres.

La révolution mexicaine et la Constitution de 1917 avaient rétabli le système des terres communales (*ejidos*) exploitées par les paysans indigènes. Mais la Constitution nationale était une chose et la réalité locale en était une autre: les organisations de paysans ont dû se battre constamment pour avoir accès à ces terres communales, et ensuite pour empêcher qu'elles ne soient accaparées par les grands propriétaires-éleveurs.

L'élite politique locale, qui se confond avec la classe des propriétaires, est toute acquise au Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) qui gouverne le Mexique depuis 65 ans, et elle lui livre à chaque élection des majorités extravagantes.

Il n'y a pas d'indigènes au Parlement du Chiapas, et les tentatives de présenter des candidatures indigènes dans les municipalités ont été des échecs.

Alors que propriétaires et paysans pauvres sont en perpétuel conflit et en concurrence pour la propriété de la terre arable, la réforme constitutionnelle, en 1992, du système des *ejidos*, qui permet désormais aux exploitants de terres communales de vendre leur lopin, a provoqué une mobilisation des paysans. Des manifestations ont eu lieu pour protester contre ce qui, à leurs yeux, équivaut à une privatisation des terres communales qui formaient à la fois le mode de subsistance et le mode de vie des paysans indigènes.

«Cela signifie que ces terres vont désormais pouvoir être acquises pour réaliser des projets industriels ou touristiques par des grandes entreprises mexicaines ou étrangères», dit une jeune travailleuse sociale des communautés indigènes.

LALENA, une nouvelle menace

Dans ce contexte, les paysans du Chiapas voient dans l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA) une nouvelle menace pour leur survie.

Ils pensent que l'ALENA mettra leur territoire à la portée des grandes entreprises mexicaines, américaines et canadiennes, et que leur petite production de maïs sera ruinée par l'ouverture du marché. En déclenchant leur insurrection le jour de l'entrée en vigueur de l'ALENA, les zapatistes ont voulu marquer leur opposition au traité.

Reserves de pétrole importantes, hydro-électricité, ruines mayas, beautés naturelles, forêts et montagnes, le Chiapas est pourtant loin d'être dépourvu d'atouts. Mais c'est l'Etat le plus pauvre du Mexique. Avec 3,2 millions d'habitants, dont un peu moins d'un million d'indiens, le Chiapas détient le record national d'analphabétisme (30%).

Deux foyers sur cinq n'ont pas l'eau courante, trois sur cinq n'ont pas d'électricité, et un sur trois pas l'électricité. Dans les localités de Ocosingo et de Altamirano, près de 80% des logis sont sur terre battue, sans aucun recouvrement de sol.

La population du Chiapas souffre d'un manque de services essentiels et de médecins (un pour 1500 habitants).

Selon le Centre des droits humains «Fray Bartolomé de las Casas» que dirige l'évêque de San Cristobal Samuel Ruiz, les causes de décès chez les indigènes du Chiapas sont les mêmes qu'il y a 40 ans: infections intestinales, infections respiratoires et dénutrition. Hugo Cameros Flores, médecin dans le district de Ocosingo, confirme: «Les enfants meurent de diarrhée, de tuberculose, de dénutrition. Ils meurent de pauvreté, en somme.»

Dans le Chiapas pauvre et désertifié, l'Eglise catholique joue un rôle de premier plan. Elle se range généralement du côté des paysans indiens dans les innombrables conflits qui les opposent aux *caciques*. Accusé d'être de connivence avec les zapatistes, Mgr Ruiz, évêque de San Cristobal de las Casas, s'en défend bien. Mais la plupart des membres de l'Eglise, s'ils réprouvent l'attaque menée par les zapatistes, ne font pas mystère de leurs sympathies. Un membre d'une congrégation religieuse dit que depuis des siècles le «péché social» est commis contre les Indiens du Chiapas.

Le Chiapas a vu naître, au début des années 70, des mouvements de guérilla liés notamment au Parti révolutionnaire ouvrier clandestin Union du peuple (PROCU). Lorsque, au début des années 80, le Chiapas a accueilli des dizaines de milliers de réfugiés indiens guatémaltèques qui fuyaient la répression du régime militaire, le Guatemala accusait le Mexique de servir de base de repli à l'Unité révolutionnaire nationale guatémaltèque (UNRG) regroupant les diverses factions de guérilleros en guerre contre le gouvernement.

Que ce soit sous l'influence de l'Eglise ou des groupes armés voisins, les regroupements paysans et indiens du Chiapas se sont multipliés, consolidés et organisés depuis 20 ans, pour finalement amener l'explosion du 1er janvier.

Les réformateurs quittent le navire

Après Gaïdar, Fiodorov laisse la voie libre aux conservateurs russes

Deux jours après la démission du vice-premier ministre Egor Gaïdar, le ministre des Finances Victor Fiodorov, autre très jeune loup ultralibéral et symbole des réformes économiques en Russie, se trouvait à son tour sur le pas de la porte, au moment où Boris Eltsine et son premier ministre Viktor Tchernomyrdine tentent toujours de former un gouvernement. La saignée des réformateurs libéraux paraît ainsi s'accroître, un mois après les élections législatives de la mi-décembre.

Eltsine et Tchernomyrdine cherchent toujours

D'APRÈS AFP

Moscou — Les réformateurs radicaux, partisans d'une politique économique de rigueur, quittent un à un le navire gouvernemental, et laissent le champ libre aux centristes, plus perméables aux pressions des grandes entreprises.

Le président Boris Eltsine et le premier ministre Viktor Tchernomyrdine ont tenté hier de former le nouveau gouvernement promis après les élections législatives de décembre, mais n'ont apparemment pu se mettre d'accord après un entretien de plus de six heures.

Le jeune ministre des Finances, Boris Fiodorov (35 ans), dont les organisations financières internationales avaient fait un de leurs interlocuteurs privilégiés, a porté l'estocade à la marche en avant vers l'économie de marché, en annonçant son intention de ne pas participer au prochain cabinet ministériel.

Six heures de rencontre, et aucun gouvernement n'est encore formé

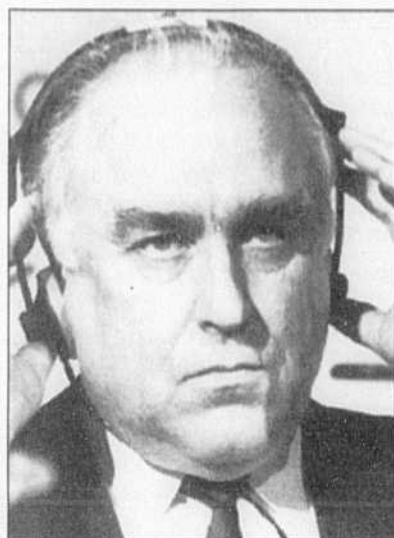
Avec la démission dimanche du premier vice-premier ministre Egor Gaïdar, artisan des réformes, et le départ concomitant de la seule femme du gouvernement, le ministre des Affaires sociales Ella Pampilova, l'aile réformatrice a fondu comme neige au soleil.

M. Fiodorov, intransigent quant à la nécessité de poursuivre une politique monétaire stricte, avait souligné qu'il n'accepterait le portefeuille des Finances proposé par le premier ministre qu'à la condition que le président de la Banque centrale, Viktor Guerachtchenko (conservateur), et le vice-premier ministre Alexandre Zaverioukha (représentant du lobby agricole) soient démis de leurs fonctions, ce qui lui a vraisemblablement été refusé.

Le président Eltsine entend conserver au sein du gouvernement «le potentiel réformateur». Le chef du gouvernement, arrivé au pouvoir sous la pression du complexe militaro-industriel, souhaite lui «une co-



Le super-réformateur économique Egor Gaïdar, démissionnaire.



Le premier ministre Tchernomyrdine: l'homme du virage conservateur?

opération avec le Parti agraire (proche des communistes) et les patrons des grandes entreprises», indiquait hier l'agence officielle ITAR-TASS.

Le premier vice-premier ministre Oleg Soskovets, conservateur et assuré de rester au gouvernement, a rencontré le «patron des patrons», Arkady Volski, renforçant les craintes exprimées par Egor Gaïdar de voir la politique des réformes infléchie «sous la pression des grandes entreprises qui ne veulent

pas perdre leurs subventions».

«J'attends avec inquiétude une coalition informelle entre Viktor Tchernomyrdine et Ivan Rybkine», le président d'obédience communiste de la Douma, a déclaré l'académicien Pavel Bounitch, membre du conseil économique présidentiel.

Pour la première fois, l'ensemble des portefeuilles économiques risque ainsi de tomber aux mains des «modérés» ou des conservateurs, et personne ne tirera plus vers la rigueur budgétaire.

Vers un référendum en Crimée?

Kiev (Reuters) — Iouri Mechkov, le nationaliste russe donné favori du second tour de l'élection présidentielle en Crimée, s'est engagé hier à organiser un référendum sur l'avenir de la péninsule, qui fait partie de l'Ukraine.

Le président Leonid Kravtchouk a proposé de son côté d'amender la Constitution afin de donner au chef d'Etat ukrainien le pouvoir de renverser les décisions prises par les autorités locales de Crimée.

Iouri Mechkov, qui a obtenu au premier tour 38% des suffrages, loin devant ses adversaires, a réaffirmé qu'il ne cherchait pas à séparer la Crimée de l'Ukraine.

Mais il a rappelé sa promesse électorale d'organiser un référendum le 27 mars, parallèlement aux élections parlementaires en Ukraine.

«Les gens ont choisi la voie de la Crimée. Nous devons donner une forme légale à la volonté de la population de Crimée», a dit Mechkov lors d'une conférence de presse à Simferopol.

«Nous voulons des relations normales avec l'Ukraine et les autres Etats. Il n'est pas nécessaire d'alourdir notre budget avec un ministère des Affaires étrangères de Crimée et avec d'autres institutions», a-t-il ajouté, cité par des journalistes locaux.

La reprise des «négociations de paix» sur la Bosnie-Herzégovine

Inutiles palabres à Genève

Genève (Reuters) — Réunis hier pour une nouvelle session de négociations à Genève, les belligérants bosniaques n'ont fait aucun progrès vers la paix, tandis que Sarajevo était à nouveau bombardée, malgré un calme relatif autres fronts de Bosnie.

Les médiateurs internationaux, David Owen et Thorvald Stoltenberg, ont eu des entretiens séparés avec les dirigeants des Serbes, des Musulmans et des Croates de Bosnie, mais apparemment sans succès, Serbes et Musulmans s'accusant mutuellement de rejeter les dernières propositions de l'Union européenne.

Le porte-parole des Serbes, Jovan Zametica, a accusé les Musulmans de balayer les propositions faites à la fin de l'année dernière par l'UE leur accordant 33% du territoire de la Bosnie dans le cadre d'une partition en trois républiques, serbe, croate et musulmane.

Mais l'ambassadeur de Bosnie auprès de l'ONU, Mohamed Sacirbey, a répondu que les Serbes faisaient de la «désinformation» et a soutenu que la délégation musulmane adhérerait au plan de l'UE.

Il a accusé les Serbes de rejeter le plan européen en réaffirmant toutefois que l'étendue de territoire allouée aux Musulmans n'était pas viable.

Le président bosniaque Alija Izetbegovic s'est gardé de souligner l'absence de progrès et a annoncé que sa délégation rencontrerait celle des

Serbes dans la soirée de mardi. Selon John Mills, la session de négociation devrait s'achever aujourd'hui.

A l'ouverture de la session, des responsables de l'ONU ont déclaré que le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, avait demandé à son représentant en ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi, de préparer une action militaire incluant des frappes aériennes contre les Serbes.

Radovan Karadzic, dirigeant des Serbes de Bosnie, a informé les Nations unies que les casques bleus canadiens bloqués depuis deux mois dans Srebrenica assiégée par ses forces pourraient quitter l'enclave musulmane pour être relevés par un contingent néerlandais en février.

Sur le terrain, les observateurs militaires de l'ONU sont parvenus à rejoindre la région de l'Olovo, au nord-est de Sarajevo, où les Serbes ont tiré près de 950 obus dimanche et lundi. Les observateurs ont pu constater que les combats avaient été féroces et les victimes nombreuses.

Olovo se trouve sur la route principale reliant la Bosnie centrale et Sarajevo à Tuzla dans le nord et les Serbes veulent la couper.

Le colonel Bill Aikman, porte-parole de la FORPRON, a indiqué que les combats entre Croates et Musulmans dans la vallée de la Lasva, en Bosnie centrale, où 100 000 Croates sont virtuellement assiégés par l'armée bosniaque, avaient marqué le pas.

Au secrétariat à la Défense des États-Unis

L'homme de Clinton refuse

New York (Reuters) — Pressenti par Bill Clinton pour succéder au secrétaire à la Défense Les Aspin, l'amiral en retraite Bobby Ray Inman a assuré hier lors d'une conférence de presse que sa décision de retirer sa candidature n'était due à aucun désaccord avec le président américain.

L'amiral Inman a annoncé dans une lettre rendue publique hier qu'il retirait sa candidature parce qu'il ne peut accepter les attaques contre sa personne et sa réputation.

La Maison-Blanche a aussi publié une courte lettre du président Clinton acceptant «avec regret» le retrait de la candidature de l'amiral Inman.

L'amiral semble s'offusquer que des questions aient été posées sur sa capacité de s'opposer à de nouvelles réductions du budget de la défense, proposées par le président Clinton, dit-on dans l'entourage du sénateur Robert Dole.

Inman a aussi été accusé d'avoir versé avec retard les cotisations sociales de domestiques à son service.

Bobby Inman a fait l'objet de vives critiques de plusieurs commentateurs et notamment de William Safire, le très influent commentateur de *New York Times*, qui écrivait le mois dernier: «Nous avons là quelqu'un dont je sais par expérience personnelle qu'il peut être manipulé.»

EN BREVE

SYRIE-ISRAËL:
TIÉDEUR RÉCIPROQUE

Amman (Reuters) — Le ministre syrien des Affaires étrangères, Farouk Al-Chara, a dénoncé hier le peu d'enthousiasme affiché par Israël après le sommet américano-syrien et il a dit que l'Etat hébreu n'avait pas le droit d'organiser un référendum sur l'avenir du plateau occupé du Golan. «Si les Israéliens tentent de torpiller ou de sous-estimer l'importance de ce que le président Assad a dit à Genève, c'est parce qu'ils veulent éviter de travailler sérieusement à une paix complète et juste dans la région», a dit le ministre syrien à l'issue d'une courte visite à Amman. Yitzhak Rabin a déclaré hier qu'Israël acceptait sans enthousiasme la «paix des braves» proposée le week-end dernier par le président Hafez Al-Assad comme base de reprise de ses négociations avec la Syrie.

JIVKOV IRA EN PRISON

Sofia (Reuters) — L'ancien dirigeant communiste bulgare Todor Jivkov, condamné à sept ans de prison pour corruption, devra effectuer sa peine, la Cour suprême ayant rejeté hier son appel, rapporte l'agence BTA. «Mon avocat n'a pas encore pris contact avec moi et je ne connais pas les procédures légales, mais si je dois aller en prison, j'irai», a déclaré Jivkov à Reuters.

WASHINGTON DUR, DUR

Washington (Reuters) — Les États-Unis souhaitent un durcissement des sanctions économiques contre Haïti, ses dirigeants militaires n'ayant pas respecté l'ultimatum des Nations unies. La communauté internationale avait donné aux militaires jusqu'au 15 janvier pour prendre des mesures susceptibles de rétablir le président Jean-Bertrand Aristide dans ses pouvoirs. «Nous allons maintenant faire le nécessaire pour un durcissement des sanctions», a déclaré hier le porte-parole du département d'Etat Michael McCurry.

LA DC EST MORTE

Rome (AFP) — La Démocratie chrétienne italienne est morte, à l'issue de près de 50 ans de pouvoir ininterrompu en Italie, et s'est transformée en Parti populaire italien (PPI), reprenant le nom initial du premier mouvement démocrate-chrétien italien fondé en 1919 auquel elle avait succédé en 1943. La présidente de la Démocratie chrétienne, Rosa Russo Jervolino, et son secrétaire Mino Martinazzoli, ont prononcé hier l'acte solennel de refondation de la DC en Parti populaire, lors d'une cérémonie organisée à l'Institut Luigi Sturzo, du nom du prêtre sicilien qui avait fondé en 1919 le premier parti politique s'inspirant de la doctrine sociale de l'Eglise. L'assemblée constituante se tiendra samedi à Rome.

LES LIBYENS SERONT JUGÉS À LA HAYE

Tunis (Reuters) — L'avocat des deux Libyens accusés d'avoir participé à l'attentat de Lockerbie, a affirmé hier que ses clients accepteraient probablement d'être jugés à la Haye. Le gouvernement libyen n'y ferait pas objection, a-t-il ajouté. «Mes clients ont toujours été favorables à un procès en pays neutre, de même que le gouvernement libyen», a déclaré, par téléphone depuis Tripoli, Ibrahim Legwell.

RAPT EN COLOMBIE

Villavicencio (AFP) — Deux pasteurs américains, Stephen Welch, 40 ans, et Timothy Van Dyke, 41 ans, ont été enlevés par la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie, dans les environs de Villavicencio (est de la Colombie), a révélé hier la police locale. Les deux Américains originaires de New York, en mission d'évangélisation en Colombie, ont été kidnappés par une trentaine de rebelles et emmenés dans deux voitures, et les autorités n'ont aucune idée de leur destination.

É D I T O R I A L

En ligne continue

Lise Bissonnette

Le condensé du programme électoral libéral étant devenu hier le premier Discours du trône du nouveau gouvernement fédéral, tous ont eu l'impression de déjà-vu. Une impression d'autant plus forte que le discours ne répétait pas seulement le «livre rouge», il répétait aussi le gouvernement précédent.

Le député conservateur Jean Charest avait parfaitement raison de souligner, hier, la continuité de ce programme avec celui de son parti maintenant déchu. Les grandes orientations économiques du gouvernement précédent, dont l'ALÉNA, sont désormais saluées par les libéraux. L'obsession de la dette a fait son oeuvre, et nettement freiné le discours sur l'emploi. Certes, on retrouvait dans le Discours du trône l'engagement électoral touchant les «infrastructures» mais le reste était fait de bricoles, tel ce «Service jeunesse» qui ressuscitera le défunt Katimavik. Les autres mesures, qui touchent la PME, les dépenses de recherche et développement, l'investissement dans les technologies de pointe, visent «la création d'emplois à long terme», exactement ce que madame Campbell proposait aux Canadiens en reportant l'éclaircie à l'an 2000.

Le freinage est si net que l'emploi, qui avait premier rang dans le fameux «livre rouge» électoral du Parti libéral, passe en second dans le Discours du trône qui s'est plutôt ouvert sur un prêche aussi vertueux que peu coûteux à la défense de l'intégrité, de l'honnêteté et de l'ouverture requises des élus. Ainsi réduit à faire belle figure contre mauvais portefeuille, le gouvernement de M. Chrétien repousse le train de réformes dont il voulait pourtant tirer sa propre marque. Le remplacement de la Taxe sur les produits et services (TPS) est soumis à un lot de consultations auxquelles il ne fixe pas d'échéance. Les projets de loi touchant la refonte du régime de sécurité sociale du Canada ne seront pas déposés avant deux ans. Le «renouveau du régime des soins de santé» est remis aux bons soins d'un Forum qui semble pour l'instant chargé de produire un «débat» plus que des propositions. Tout se passe comme si le nouveau gouvernement comptait sur la reprise économique pour paver la voie à des réformes moins douloureuses qu'elles le seraient aujourd'hui, quand la panique de la dette amène les meilleurs esprits à brandir la hache contre les acquis sociaux.

La stratégie pourrait être sage, mais marécageuse aussi. Les débats et consultations ont tendance à s'éterniser au sein de la fédération canadienne, il est douteux qu'ils seront terminés dans deux ans. Et le dépôt de réformes majeures en deuxième moitié de mandat est le plus souvent piégé, troublé par les chantages électoraux qui s'amorcent à nouveau. M. Chrétien risque de gaspiller une lune de miel qui, jusqu'ici, se prolonge sans doute bien au-delà de ses espérances.

À quelques mois d'un scrutin qui sera partiellement référendaire, le Québec a l'occasion de vérifier la continuité plus que les autres provinces. À tous égards, pour les rapports Québec-Canada, M. Chrétien a repris la stratégie sur laquelle s'étaient repliés les conservateurs en fin de mandat. Il ne s'occupera plus de constitution, le Discours du trône n'en dit pas un mot, mais il promet un «bon fonctionnement» du fédéralisme, grâce à la clarification des rôles, à l'élimination du double emploi et des chevauchements. La promesse vient en conclusion d'un texte où le gouvernement fédéral annonce pourtant qu'il va plus que jamais s'éparpiller dans les champs très provinciaux que sont l'éducation, la formation professionnelle, l'alphabetisation, les soins de santé, l'aide à la PME. Pour «aider» le nouveau premier ministre du Québec, M. Johnson, à se faire réélire contre le Parti québécois, Ottawa aurait pu retenir un peu mieux ses transports. Pire encore, le report de la réforme du régime de sécurité sociale à 1996 ou après signifie que le

Les
gouvernements
fédéraux
se suivent et
se ressemblent.

brûlant dossier de la formation de la main-d'oeuvre, où les nouvelles structures québécoises sont paralysées par la résistance fédérale (comme à l'époque des conservateurs, encore) va continuer à s'enlisier.

Les Canadiens réagiront bien au style du nouveau gouvernement: sobriété, austérité, volonté d'intégrité. De là surtout vient le souffle d'air frais, un nouveau et fragile capital de confiance. Mais la poussière électorale retombe, ils cesseront de rêver en couleurs. Les changements sont toujours limités: le naturel revient au galop, la politique n'est pas plus que l'art du possible, les gouvernements passent, les contraintes demeurent.

La fumée de la contrebande

Gilles Lesage

Selon des informations convergentes, Québec et Ottawa seraient sur le point de s'entendre pour mener une offensive concertée contre le marché noir de la cigarette. Les autres moyens se révélant inutiles et coûteux, les deux gouvernements conviennent que seule une diminution draconienne des taxes pourrait mater la contrebande qui les prive de centaines de millions de dollars annuellement. Pour que cette lutte soit efficace et durable, il faudra toutefois que l'Ontario soit aussi de la partie.

Or, Toronto semble se faire tirer l'oreille, pour des raisons d'ailleurs fort compréhensibles. Le tabagisme est un fléau important pour la santé. Pendant des années, les taxes élevées, jointes à des campagnes d'éducation, ont empêché ou ralenti la consommation du tabac chez les jeunes.

Diminuer les taxes n'aura-t-il pas comme effet pervers de renverser cette tendance? Il arrive toutefois que le bas prix des cigarettes de contrebande encourage l'habitude de fumer et que de plus en plus de jeunes se font eux-mêmes «commerçants» au noir. Seule une information abondante et soutenue pourra venir à bout du monstre tentaculaire.

Une intervention massive des trois gouvernements

s'impose d'autant plus que, plus le temps passe, plus les réseaux de fraudeurs se raffinent et prennent de l'ampleur. Après les cigarettes, c'est l'alcool, puis les bijoux et autres objets lucratifs. Certes, en diminuant les taxes, les gouvernements se priveront apparemment de revenus substantiels. Mais l'évasion fiscale est telle, au contraire, qu'ils y gagneront sur un double plan. En plus d'inciter les fumeurs à s'alimenter sur le marché régulier, ils donneront le signal que tout le monde est désormais sur le même pied devant la loi.

Québec a fait mine d'agir seul au besoin. Mais cette bravade ne serait pas de grande utilité. Pour sa part, Ottawa hésite parce que la gangrène afflige surtout les deux provinces centrales. Mais, ici et dans la province voisine, contrebandiers et profiteurs de tout acabit sont devenus si audacieux qu'il faut frapper un grand coup. La surveillance accrue, la police anti-tabac, l'augmentation des pénalités ont été sans effet ou presque. Il faut attaquer là où ça fera mal. Moins de taxes, moins de contrebande. Ce n'est pas en jouant à l'autruche que le marché noir sera extirpé.

En contrepartie, prenant en compte la nocivité du tabac, les gouvernements doivent aussi se montrer plus énergiques quant à la prévention et à l'information, surtout auprès des jeunes.

L E T T R E S

La loi 37

Les modifications prévues à la loi 37 affecteront les personnes de 55 ans et plus qui bénéficient de l'aide sociale.

Jusqu'à maintenant, les prestataires de la sécurité du revenu, âgés de 55 ans et plus, n'étaient pas tenus de participer aux programmes (controvertés) d'employabilité. Avec les changements à la loi 37, les 55-60 ans seront obligés de participer à ces programmes, sous peine de voir leurs prestations réduites de beaucoup.

À l'âge où les riches prennent leur retraite, les pauvres, qui sont souvent plus affectés par des problèmes de santé, devront demeurer disponibles, accomplir des tâches ingrates et occuper des «emplois» dont personne ne veut. Ils iront grossir les rangs d'une main-d'oeuvre sous-payée.

Demeurons vigilants et prenons conscience que plus personne aujourd'hui n'est à l'abri d'un chômage chronique, d'un chômage qui débouche souvent sur la sécurité du revenu.

Comme le soulignait l'économiste Jean-Luc Migué, dans un article de *L'actualité* paru le 15 décembre dernier: «L'État n'est pas ce système

bienvillant qui cherche à réparer les injustices. L'État, c'est la loi du plus fort.»

Hélène Lacroix
Centre des femmes
du Plateau Mont-Royal
Montréal, 3 janvier 1994

Perdre son latin

Le 18 décembre dernier, LE DEVOIR annonçait qu'un Anglo-Québécois sur dix parle français à la maison.

On précisait, entre autres, qu'une mince portion de la population francophone du Québec choisit l'anglais comme langue d'usage, mais que «le choix de l'anglais comme langue d'usage par les communautés ethniques neutralise le transfert linguistique des Anglo-Québécois de souche vers les français».

Si le recensement de 1991 compte bien 54 000 Anglo-Québécois francisés, il fait voir aussi 58 000 Québécois francophones anglicisés. Le bilan est clair.

Contrairement à ce que la dépêche de la Presse Canadienne laisse croire, l'anglicisation des francophones suffit déjà amplement à «neutraliser» la francisation des anglophones.

Autrement dit, sur le plan net, les

transferts entre l'anglais et le français au Québec se soldent encore en 1991 au profit de l'anglais et non du français.

Et voilà maintenant 20 ans que les recensements montrent la même chose.

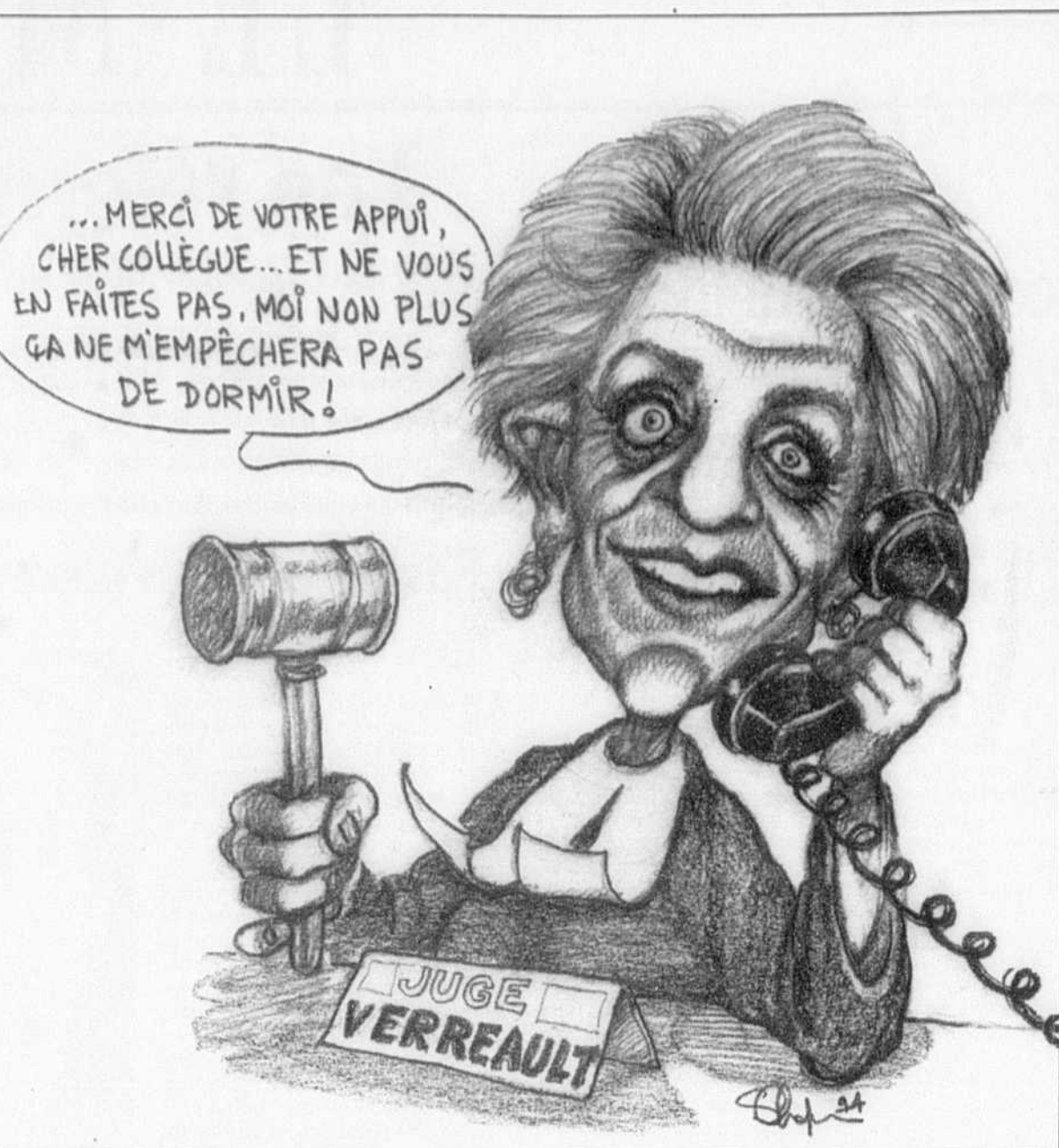
L'article en question nous trompe aussi sur un autre point. En majorité, les Anglo-Québécois qui ont déclaré un transfert au français n'étaient sans doute pas «de souche», mais plutôt d'origine française.

Sur le plan de l'authenticité, il ne s'agirait donc pas tant de francisation que de re-francisation. C'est du moins ce que les recensements précédents nous ont appris.

À la décharge du journaliste, c'est à Statistique Canada qu'incombe la responsabilité d'avoir dans ce cas donné prise à une fausse interprétation, puisque l'organisme fédéral a choisi cette fois de ne pas publier les données sur les transferts recoupés selon l'origine ethnique.

En somme, il n'y a pas lieu de trouver la francisation des Anglo-Québécois «comparable» à l'anglicisation des Acadiens du Nouveau-Brunswick, comme l'a fait par surcroît l'article en cause. Ni d'en faire une manchette.

Charles Castonguay
Hull, janvier 1994



Extraits du cahier d'un chroniqueur

C'est peut-être masochiste, mais je me sens incapable de résister au téléroman sur la vie de Pierre Elliott Trudeau (maintenant en rediffusion en anglais). Il est tout à fait fascinant de suivre au petit écran la naissance d'un politicien, de voir le génie et le charisme d'un «talent naturel», de rappeler le jour où nous avons tous — anglais, francos, allos — découvert notre propre JFK. (Il ne faut pas le nier: à l'époque, il était notre superstar.)

On note la fraîcheur de son charme de débutant, puis l'arrogance qui vint ternir le bilan de ses réalisations et qui finit par défaire le surhomme en 1979 — une défaite dont il fut sauvé par l'ineptie de Joe Clark. (Y a-t-il un autre premier ministre dans l'histoire du Canada qui ait été aussi chanceux quant à la qualité de ses adversaires?)

Après tout ce que l'on sait, son succès avec le French Power à Ottawa, son échec dans la gestion des finances publiques, après tout cela, ce que retient le téléspectateur, c'est l'intervention fulgurante de Trudeau dans la campagne référendaire de 1980. Une des performances les plus extraordinaires de l'histoire du pays — son discours à l'aréna Paul-Sauvé surtout —, un moment décisif pour le «non». Ce jour-là, le premier ministre du Canada parla avec une passion, une sagesse, une légitimité dont même le souvenir, 13 ans plus tard, donne encore la chair de poule. A quand un autre politicien capable de défendre l'union canadienne avec une telle force?

En guise de réponse partielle à la question précédente, voici un nom: Marcel Massé. Nouveau député libéral pour la circonscription de Hull-Aylmer, ministre responsable des relations fédérales-provinciales dans le cabinet Chrétien, c'est à lui qu'échoit désormais la responsabilité de négocier les nouveaux accords avec les provinces, et de montrer aux Québécois les bénéfices du maintien du lien canadien. Une lourde tâche en cette année où les séparatistes seront à l'attaque pour discréditer le fédéralisme et, s'ils gagnent les élections provinciales, pour triompher lors du référendum qui suivra.

Marcel Massé n'est pas aussi beau



NORMAN WEBSTER

ou sportif que le Trudeau d'il y a un quart de siècle, mais il est son égal à plusieurs points de vue.

Québécois possédant une vision globale, il a acquis une fiche reluisante sur les plans international, national et provincial à titre, entre autres, de greffier du Conseil privé, de directeur de l'Agence canadienne de développement international, de représentant du Canada auprès de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international.

Il a étudié à Oxford comme boursier Rhodes, parle plusieurs langues, il a travaillé en Afrique (et épousé une Africaine) et s'est nettement distingué à chaque étape de sa carrière. Maintenant, c'est la politique.

On ironise parfois en parlant des boursiers Rhodes et en les décrivant comme de jeunes hommes possédant un brillant avenir... derrière eux. Pas Marcel Massé. Voilà un adversaire de taille pour Lucien Bouchard, quelqu'un qui peut témoigner des opportunités très grandes pour un Québécois intelligent et ambitieux dans la Confédération canadienne. Une histoire à suivre...

Histoire triste des premiers jours au pouvoir de Daniel Johnson: Sam Elkas perd sa place au conseil des ministres. Dommage, pour deux raisons. D'abord, parce qu'après le départ d'Elkas, il n'y a plus de représentants anglophones au sein du gouvernement du Québec. Ce n'est pas de bon augure pour une des communautés fondatrices de la société québécoise.

Ensuite, parce que c'est un coup dur à l'égard d'un homme honnête, diligent et fort sympathique.

Les anciens membres du Walton Street Gang de Sherbrooke connaissent Sam Elkas depuis plus de 40 ans. (Pas un vrai gang, nous étions une

collection de jeunes grandissant côte à côte en jouant au baseball en été et au hockey dans les rues en hiver.) La grande famille Elkas — trilingue, avec des racines au Moyen-Orient — y était bien représentée, et Sam se distinguait par sa décence et son amitié.

Plus tard, il est devenu maire de Kirkland, s'est présenté comme candidat libéral en 1989 avant de faire son entrée au cabinet de Robert Bourassa. Dure épreuve! Pendant la crise d'Oka, à titre de ministre de la Sécurité publique, il tenta de négocier honorablement avec les Indiens, mais il fut trahi, embarrassé et plus tard rétrogradé lors d'un remaniement ministériel.

Sa carrière politique est probablement terminée, mais il n'a à s'excuser d'absolument rien.

Vous me pardonnerez de ne pas me réjouir de la confirmation de Robert Lavigne au titre de directeur de la Sûreté du Québec. Je me souviens du fameux communiqué émis par M. Lavigne en 1990, pendant la crise d'Oka, qui s'en prenait au journal *The Gazette* dont j'étais à l'époque le rédacteur en chef.

Outrés par une caricature d'Aislin, la SQ et son chef nous accusaient d'être de mèche avec les Mohawks pour discréditer la police — tout ça, semblait-il, faisant partie d'un «réglement de comptes» de la part de la presse anglophone suite à la mort de l'Accord du lac Meech.

Incroyable! Loïn d'être l'alliée des Mohawks, *The Gazette* avait été bannie de toutes leurs conférences de presse à cause de ses enquêtes sur le trafic illégal du tabac et des armes. De plus, loïn d'être des alliés de Clyde Wells ou d'Elijah Harper, nous nous étions prononcés clairement pour l'adoption de l'accord, comme la plupart des commentateurs francophones de la province.

Le scandale, ce n'était pas la conduite de *The Gazette*, mais celle de la Sûreté du Québec elle-même, et de son attaque ouvertement politique. Mon collègue Jean-V. Dufresne du *Journal de Montréal* avait réclamé la démission du directeur pour cette trahison grave de son serment d'office.

Trois ans plus tard, M. Lavigne accepte un renouvellement de mandat. Pardon, mais je n'ai aucune envie d'applaudir.

À P R O P O S

... de l'appauvrissement

Il y a de plus en plus d'encombrement au bas de l'échelle des revenus. La proportion de la population canadienne vivant dans la pauvreté est passée de 14,2% en 1980 à 16,0% en 1991, ce qui représente 4 227 000 personnes, soit une augmentation de 877 000 depuis 1980. Le nombre de personnes coincées dans la couche inférieure du filet de sécurité du revenu (aide sociale) dépasse actuellement les deux millions.

L'étude longitudinale réalisée par le Conseil économique du Canada de 1982 à 1986 a démontré que 28% des Canadiens ont vécu dans la pauvreté au moins une fois durant cette période (comparativement à 16% annuellement). Près de la moitié de l'ensemble des familles qui ont vécu dans la pauvreté au cours de cette période de cinq ans y sont restées pendant toute la période.

Forum national sur la sécurité des familles

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration ANDRÉ LECLERC

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

À la guerre comme à la guerre

Les milliers de jeunes enrôlés dans l'armée croient peu probable de se retrouver au champ de bataille, mais ils pourraient avoir la surprise de leur vie

NORMAND BEAUDET

Coordonnateur d'activités
Centre de ressources sur
la non-violence
Auteur du livre *Le mythe
de la défense canadienne*

Vous avez probablement remarqué les récentes campagnes publicitaires des services de recrutement de l'Armée canadienne: encore une fois, on fait miroiter voyages, formation, études collégiales et universitaires gratuites. Attrayant, n'est-ce pas? Surtout pour des jeunes laissés pour compte. Dans la situation économique actuelle, connaissez-vous d'autres endroits où un jeune, sans expérience ni formation avancée, peut trouver un emploi à temps partiel bien rémunéré?

L'Armée canadienne, qui s'accapare de près de 50% du budget d'opération du gouvernement, a beau jeu.

Des milliers de jeunes sont actuellement sollicités et enrôlés. Ils croient peu probable, comme la majorité de leurs prédécesseurs, qu'un jour ils se retrouveront sur un champ de bataille. Mais, une fois dans la réserve, ils pourront avoir la surprise de leur vie.

Si vous vous rendez à un Centre de recrutement des Forces canadiennes, on vous dira que les forces régulières de l'Armée canadienne ne recrutent plus de nouveaux soldats. A la mi-novembre 1993, le seul poste permanent disponible au sein de l'Armée canadienne était un poste d'aumônier.

Les missions des Nations unies

Les personnes qui se présentent au Centre de recrutement sur la rue Bishop sont référées à une unité locale de la réserve. Dans ces unités locales réparties sur tout le territoire canadien, seuls des postes de combat sont disponibles. En ce moment, la réserve des Forces canadiennes n'a besoin que de très peu de techniciens spécialisés. Elle recrute surtout des fantassins, des opérateurs de véhicules blindés et des artilleurs. Des gens capables de faire la guerre.

Comment justifier cette restructuration de l'armée vers les forces terrestres et la réserve?

On sait qu'il a toujours été difficile pour les Forces canadiennes de justifier le maintien de forces militaires terrestres. Il est délicat de parler des rôles possibles en cas d'instabilité sociale et politique dans le pays (autochtones, nationalistes ou autres). En ce qui concerne la protection du territoire canadien, ces forces terrestres n'ont jamais eu de rôle précis.

On sait également que la participation du Canada aux forces de l'OTAN en Allemagne, ainsi qu'à toutes les missions de maintien de la paix des Nations unies, a constitué les deux principales activités



PHOTOS ARCHIVES

En ce moment, la réserve des Forces canadiennes a besoin de très peu de techniciens spécialisés. Elle recrute surtout des fantassins, des opérateurs de véhicules blindés et des artilleurs... des gens capables de faire la guerre.

des forces terrestres de l'Armée canadienne.

Depuis que les Forces canadiennes ont été retirées de l'OTAN, il ne reste qu'une seule justification possible: l'intention du gouvernement canadien d'accroître sa participation aux missions des Nations unies. Il est facile de voir que les nouveaux impératifs de recrutement sont en harmonie avec le recours accru à la force militaire qui caractérise les récentes interventions des Nations unies (guerre du Golfe, mission militaire limitée en Yougoslavie et répression militaire en Somalie). Il serait donc surprenant que le Canada cesse sa participation aux missions des Nations unies.

C'est le ministre de la Défense, Marcel Masse, qui en septembre 1991 a annoncé une importante restructuration des Forces armées canadiennes. Cette restructuration réduit les forces régulières

de près de 10 000 soldats, tout en augmentant le nombre de réservistes de plus de 25 000. L'augmentation la plus importante dans les effectifs de l'Armée canadienne se fera au sein du personnel des forces de réserve terrestres, plus de 12 000 soldats supplémentaires.

Une telle restructuration laisse songeur, surtout quand on sait que le Canada n'a pas encore élaboré de nouvelle politique de défense et qu'il n'a jamais envisagé la possibilité d'une politique autonome de défense.

Au cours des dernières années, les Nations unies ont travaillé à mettre sur pied des forces militaires qui pourraient être déployées un peu partout sur la planète dans les 48 heures. Ce défi militaire nécessitera une importante organisation et un nombre considérable d'effectifs. La mission de rendre ces forces opérationnelles d'un bout à l'autre de la planète est

entre les mains d'un Canadien, le général Maurice Baril. A son avis, nous ne sommes plus à l'ère du «maintien de la paix» où l'intervention se caractérisait par le consentement des parties, l'utilisation minimale de la force et la diplomatie pour régler les différends.

Mais à l'ère de l'action militaire internationale où les Nations unies accroîtront considérablement leur rôle d'intimidation militaire, disposeront d'une autorisation préalable pour l'utilisation de la force militaire mise à leur disposition, guideront le déploiement des troupes fournies par les pays membres et décideront de l'utilisation de la force pour faire respecter les résolutions du Conseil de sécurité.

Nous sommes entrés tête première dans l'ère des actions de «contrôle des guerres». Les soldats n'iront plus maintenir la paix, mais tenter de contrôler les guerres ou d'imposer la cessation des hostilités. Dorénavant, les soldats canadiens pourront aller à la guerre sans que le Canada n'ait déclaré la guerre à qui que ce soit.

L'industrie de guerre

Même l'industrie de guerre a compris le message: elle est en période d'ajustement. Avant même que le Parti libéral du Canada n'annonce sa politique de reconversion de la défense vers «les technologies de pointe pour le maintien de la paix», les industriels avaient compris le jeu.

Leur foire d'armes, «Armex», qui avait subi les foudres populaires en 1989, a été «reconvertie» en «Peacekeeping 93». Malheureusement, seul le nom avait été reconverti, la technologie exposée et les compagnies représentées étaient les mêmes que durant la Guerre froide. Au lieu de vanter l'efficacité de la technologie pour contrer la menace soviétique, on y vantait les avantages pour maintenir la paix.

Ce que le Parti libéral ne dit surtout pas dans sa nouvelle politique de reconversion, c'est que la «technologie de pointe pour le maintien de la paix», ce sera la technologie de pointe pour le combat terrestre.

Le gouvernement canadien est de toute évidence en période active de recrutement afin de répondre aux besoins croissants en effectifs militaires prévus par les Nations unies. Avec les libéraux au pouvoir, et ce, malgré les récents propos du premier ministre Jean Chrétien, l'Armée canadienne maintiendra sa longue tradition de participation aux missions des Nations unies.

Si la tendance actuelle se maintient, le Canada se trouvera inévitablement impliqué dans des guerres. Les jeunes réservistes actuellement recrutés par les Forces canadiennes ont toutes les chances de se retrouver impliqués dans des missions de guerre outre-mer. Ces personnes devraient en être informées dès maintenant.



La science derrière la Scientologie

L'art d'alimenter une campagne de salissage contre notre Église

MARC D'ARAGON

Président
Église de Scientologie de Montréal

Le 21 décembre 1993, l'Église de Scientologie a obtenu le statut de corporation religieuse de la part de l'inspecteur général des institutions financières. L'Église a alors annoncé que cette incorporation religieuse était une très grande victoire après 20 ans de débats contre les campagnes de salissage menées envers l'Église.

En réplique à l'article de Stéphane Baillargeon, (LE DEVOIR, 11 janvier 1994, Marc D'Aragon, ministre de l'Église de Scientologie, affirme: «Voici le meilleur exemple d'un journaliste qui essaie de faire durer la campagne de salissage contre notre Église. Le titre «La science du mal» démontre sans équivoque l'attitude grossièrement partielle, voire haineuse, et le manque flagrant d'objectivité de Stéphane Baillargeon. J'imagine facilement les immenses clamours s'il avait eu l'effronterie de donner un titre tel «La croyance ou le mal» pour décrire le catholicisme ou le judaïsme.

L'Église comme religion

M. Baillargeon tente de nier l'évidence, à savoir que l'octroi de l'incorporation religieuse est une reconnaissance officielle du gouvernement du Québec au sujet du caractère religieux de la scientologie. Lors de l'émission *Midi-15* (CBF-AM, Radio-Canada) du 11 janvier 1994, l'inspecteur général lui-même, M. Jean-Marie Bouchard, a admis qu'il s'agissait bel et bien d'une reconnaissance de l'Église comme religion et d'un tremplin lui permettant d'obtenir par la suite les autorisations pour célébrer des mariages ayant une valeur légale.

Il est surprenant que M. Baillargeon présente les propos de Mike Kropveld, d'Info-Secte, comme s'il s'agissait d'un expert partiel et indépendant. Ce dernier a avoué publiquement que son intérêt pour les mouve-

ments religieux a débuté vers 1977 après qu'il eut été impliqué dans le kidnapping et la «déprogrammation» d'un ami, d'âge majeur, qui venait d'adhérer à l'Église de l'Unification.

Depuis ce temps, M. Kropveld est lié étroitement à un réseau américain appelé Cult Awareness Network dont plusieurs membres ont été condamnés pour des activités similaires de kidnapping sur des adhérents à des mouvements religieux.

Le 24 septembre dernier, un certain Galen Kelly, directeur de la sécurité du Cult Awareness Network, recevait une sentence de sept ans

d'emprisonnement pour avoir kidnappé Debra Dobkowski en mai 1993. M. Kropveld continue de s'associer au Cult Awareness Network depuis plus de 10 ans alors que continuent ces actes haineux et criminels contre des personnes qui exercent leur liberté de religion.

Quant aux dossiers judiciaires de l'Église de Scientologie, M. Baillargeon aurait dû vérifier ses sources. Les procès intentés contre l'Église pour «escroquerie» (en France et en Italie) ont tous été annulés et ont tous résulté en des reconnaissances judiciaires de la scientologie comme religion. Quant au procès de l'Office de la pro-

tection du consommateur, M. Baillargeon a tort de prétendre qu'il débute à Montréal le mois prochain.

En effet, il s'agit d'un procès à Québec, qui a débuté en juillet 1992. En octobre 1993, la cour a émis un jugement interlocutoire reconnaissant la valeur des témoignages de quatre experts religieux, dont un évêque méthodiste et des théologiens catholiques, qui ont affirmé le caractère religieux de la scientologie, et ont éclairé la cour sur les conséquences graves et néfastes, contre l'exercice de la religion, qui résulteraient de l'application de la Loi sur la protection du consommateur.

Le mois prochain, la cour entendra les plaidoiries sur l'applicabilité de la Loi sur la protection du consommateur, eu égard au droit de liberté de religion garanti par les chartes des droits et libertés.

M. Baillargeon se réfère également à un livre qui est basé sur des témoignages provenant d'une poignée d'individus, liés au Cult Awareness Network, alors que plus de 8 millions de personnes reconnaissent les bienfaits que la religion de scientologie, fondée par L. Ron Hubbard, a apportés dans leur vie.

Ne pas informer les lecteurs

M. Baillargeon a choisi de ne pas informer vos lecteurs sur les nombreuses reconnaissances d'individus et de groupes indépendants de l'Église et qui ont eux aussi reconnu la valeur humanitaire de l'oeuvre de L. Ron Hubbard. Aucune mention du succès incroyable du livre *La Dianétique: la puissance de la pensée sur le corps* écrit par M. Hubbard en 1950; le livre est toujours sur la liste des best-sellers, 43 ans plus tard.

Quant au commentaire attribué faussement à M. Hubbard, M. Baillargeon se trompe encore. C'est Georges Orwell qui a tenu des propos sur les avantages financiers de créer une nouvelle religion. Finalement, notons que Stéphane Baillargeon a fait preuve d'une très mauvaise compréhension de la scientologie.

Se faire berner par une secte officiellement reconnue, c'est toujours se faire berner

STÉPHANE BAILLARGEON

LE DEVOIR

■ C'est un fait incontestable: l'Église de Scientologie est maintenant reconnue comme corporation religieuse par l'inspecteur général des institutions financières. Mais cette reconnaissance, d'ailleurs courante (on en a compté plus de 140 l'an dernier, dans divers secteurs), n'est qu'une procédure administrative, ne dit rien des fondements théoriques de ce mouvement et ne constitue en aucun cas un gage d'honnêteté.

■ Je n'ai rien dit de précis des procès intentés pour escroquerie en France et en Italie, le 11 janvier dernier, mais je peux en glisser un mot maintenant. Le 14 juin 1978, le tribunal de Paris a infligé une peine de quatre ans de prison (par contumace) au fondateur de votre Église, Ron L. Hubbard, pour manœuvres frauduleuses. Le juge a établi que votre organisation ne poursuivait qu'un seul objectif: l'argent. Le 5 juillet 1978, le tribunal administratif de Munich a rayé la scientologie du registre des associations et lui a interdit de pratiquer tout acte thérapeutique. Le 20 juin 1984, la Haute Cour de justice de Grande-Bretagne a accusé l'Église de «corruption» et «immoralité». Le 20 novembre 1988, en Espagne, 69 responsables de la scientologie ont été arrêtés pour falsification de documents, escroqueries et enlèvement.

Je note aussi que la réponse de l'Église passe sous silence qu'en septembre dernier, un tribunal de Toronto a

condamné votre Église sœur de l'Ontario à 250 000 \$ d'amende pour avoir placé des micros dans les locaux de la police municipale de la Ville Reine.

■ Je rappelle aussi que l'Église n'est pas tendre envers ceux qui osent la montrer sous son vrai jour. Aux États-Unis, des critiques de la scientologie, des confrères journalistes, mais aussi des médecins, des juges et des avocats, ceux que Hubbard déclarait «suppressifs», ont été suivis par des détectives privés, harcelés, battus ou même menacés de mort.

■ Quant au «succès incroyable du livre» du fondateur du mouvement, le *Time* du 6 mai 1991 écrivait que «des armées de fidèles de l'Église sont envoyées dans les grandes chaînes de librairies pour entretenir l'illusion d'un best-seller».

■ Finalement, il est rapporté dans la biographie de Russel Miller (*Ron L. Hubbard, le gourou démasqué*, éd. Plon) et dans le livre de Xavier Pasquini (*Les sectes*, éd. Grancher) que le fondateur de l'Église a répété devant un congrès d'auteurs de science-fiction que «si un homme veut vraiment faire fortune, le mieux pour lui est de créer sa propre religion».

Bref, je n'alimente pas une prétendue campagne de salissage contre l'Église en particulier; comme d'autres, je pointe la boue qui entache sa réputation depuis des décennies. L'idée est claire et je la défends de nouveau: se faire berner par une secte officiellement reconnue, c'est encore et toujours se faire berner.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Louis-Guy L'Heureux, Jean-Pierre Legault, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Diane Précourt, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (livres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: François Brousseau (éditorialiste et responsable), Antoine Char, Jocelyn Coulon, Sylviane Perron, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Rachel Duclos (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); La Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA DIRECTION ARTISTIQUE: Lucie Lacava; LA PUBLICITÉ: Lucie Pinsonneault (directrice), Jacqueline Avril, Lise Bourgeois, Brigitte Cloutier, Gyslaine Côté, Johanne Guibeau, Jean-Yves Guilbert, Christiane Legault, Monique Verreault (publicitaires); Micheline Turgeon (commis); Michèle Bouchard (secrétaire); L'ADMINISTRATION: Henry Riéd (contrôleur), Nicole Carmel (coordinatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration); LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE: Christiane Benjamin (directrice), Guy-Renaud Krouac (directeur promotions et relations publiques), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements); LA PRODUCTION: Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Sylvain Darcy, Richard DesCorrers, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Marie-France Turgeon (coordonnatrice), Christiane Vaillant; Les annonces classées et avis publics: Yves Williams (superviseur), Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland; LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgie (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boissvert (vice-président et directeur général), Raymond Guay (responsable du financement privé).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Vallerand promet des changements dans l'attitude du fisc

BERNARD PLANTE
LE DEVOIR

Le ministre du Revenu, André Vallerand, promet d'apporter des changements dans son ministère de façon à permettre aux contribuables québécois de se défendre plus facilement contre les impératifs de ses fonctionnaires.

En entrevue au DEVOIR, M. Vallerand a notamment évoqué la possibilité de créer un poste de commissaire aux plaintes des citoyens, un genre d'ombudsman, comme cela existe actuellement chez Hydro-Québec.

C'est la réponse que sert le ministre aux critiques faites par les contribuables contre

l'arbitraire des fonctionnaires du ministère du Revenu, par la voie des médias.

Le ministre admet que les relations entre citoyens et ses fonctionnaires font problème: «Il y a des problèmes manifestement, dit-il, il ne faut pas se mettre la tête dans le sable.»

M. Vallerand croit en outre que son ministère doit calquer certaines de ses politiques de perception sur le ministère fédéral des Finances.

A titre d'exemple, il souligne que les commerçants qui omettent de verser certaines taxes au fisc doivent composer avec des pénalités de 15%, alors que le taux est de 10% lorsque le même contribuable est pris en défaut, de la même façon, par le ministère fédé-

ral du Revenu.

En cas de récidive, l'amende est de 50% à Québec contre 20% à Ottawa!

Le ministre dit aussi que son ministère va examiner la possibilité de modifier les règlements qui forcent les citoyens à payer immédiatement une facture réclamée par Revenu Québec, même si le contribuable conteste la dite facturation.

À Ottawa, souligne M. Vallerand, le citoyen qui conteste une réclamation du fisc n'est tenu de régler la facture qu'au terme du processus de contestation, et ce, bien sûr, s'il perd sa cause.

Il admet en outre que le processus de contestation est beaucoup trop lourd à Qué-

bec: «Au fédéral vous faites parvenir juste une lettre en disant: je m'oppose... Au provincial, il faut remplir un questionnaire, l'expédier par courrier recommandé avec 208... il y a moyen d'harmoniser cela en adoptant ce qui se fait du côté du gouvernement fédéral.»

André Vallerand admet en outre qu'il est difficile pour un contribuable de contacter ses fonctionnaires. Entre le 4 et le 14 janvier, LE DEVOIR a tenté de rejoindre l'un d'eux à 207 reprises. Chaque fois la ligne était occupée.

Le ministre dit encore qu'il a l'intention de faire le tour de ses employés pour voir ce qu'il y a à faire et pour les encourager. Il faut comprendre, dit-il, qu'ils travaillent actuelle-

ment dans un contexte difficile alimenté par la contrebande et le travail au noir: «Je ne cherche pas des excuses, mais à replacer les choses dans leur contexte.»

Il faut aussi, ajoute-t-il, rétablir la confiance du contribuable dans le régime fiscal en lutant contre la contrebande et le travail au noir.»

A cet égard, il est impératif, selon lui, de baisser les taxes sur les cigarettes. M. Vallerand souligne que son gouvernement a fait un pas dans la bonne direction en imposant la loi 142 pour contrer le travail au noir dans l'industrie de la construction. Cette mesure est encore contestée par les grandes centrales syndicales.

SESSION Discipline budgétaire

Quoi qu'il en soit, les secteurs d'activité auxquels a dit vouloir s'attaquer le gouvernement sont nombreux. En voici les principaux.

■ L'économie et l'emploi. Priorité des priorités, le gouvernement rappelle à ce titre la mise en œuvre du programme à financement tripartite de rénovation des infrastructures. Il annonce le rétablissement du programme d'aide à la rénovation résidentielle et la création d'un Service jeunesse.

Côté déficit, une simple note au passage évoquant l'intention de faire preuve de la «discipline budgétaire nécessaire à une croissance économique soutenue». C'est au budget, en février, qu'on connaîtra en détail les mesures prises à cet égard.

De manière plus générale, les libéraux rappellent leur volonté d'orienter leur action économique autour des PME. Ils entendent à cet égard faciliter l'accès de celles-ci aux capitaux et créer un fonds d'investissement à l'intention des industries de pointe.

■ Le commerce. Parallèlement à ce qui précède, Ottawa se dit d'avis que création d'emplois et croissance économique sont synonymes d'accroissement des exportations, et se félicite donc de la conclusion des accords du GATT et de libre-échange nord-américain (ALENA). Il réitère son intention de mener une politique commerciale «dynamique» à l'égard des marchés du Pacifique et de l'Amérique latine.

Au plan interne, le fédéral entend s'assurer que l'entente conclue par les provinces sur l'abolition des barrières au commerce interprovincial se traduira par des résultats concrets.

■ Les programmes sociaux. Le gouvernement se donne deux ans pour procéder à une «réforme en profondeur» susceptible de «moderniser et restructurer» le système de sécurité sociale canadien. Aucune mention expresse n'est cependant faite de l'assurance-chômage ou des paiements de transfert aux provinces.

Seuls les soins de santé sont abordés de front. Ottawa se disant «profondément attaché» à leur gratuité et «hos-

tile à toute mesure susceptible de les miner». On promet la constitution, en collaboration avec les provinces, d'un Forum national sur «le renouveau du régime de soins de santé au Canada».

■ L'intégrité politique et parlementaire. Sus aux lobbies, aux entraves à l'éthique, au cumul de pension et de traitement, le gouvernement entend aussi s'attaquer à une réforme du régime de retraite des députés. Ces actions se dérouleront parallèlement à la proposition de modifications aux règlements des Communes pour accroître le rôle des députés dans l'élaboration des lois et des politiques gouvernementales.

■ La fiscalité. Comme promis durant la campagne électorale, les libéraux veulent remplacer, après consultation avec les intéressés — dont les provinces —, la TPS. Aucune mention n'est faite de la question de la contrebande.

■ Les autochtones. Héritier d'un «nouveau partenariat» avec les peuples autochtones, Ottawa entend se pencher sur la mise en œuvre de leur droit à l'autonomie gouvernementale. On annonce aussi l'octroi de fonds en matière d'aide scolaire pour les Premières Nations.

■ La participation du Canada sur la scène internationale. Au moment où la grogne monte quant à l'implication des Casques bleus canadiens dans l'ex-Yougoslavie, Ottawa promet, comme l'avait déjà fait le ministre André Ouellet, qu'il confiera aux comités des Communes le soin «de se pencher sur les orientations et les priorités du Canada en matière de politique étrangère et de défense».

■ La Constitution. Sans mentionner expressément le mot, Ottawa précise en toute fin de discours qu'il «travaillera énergiquement pour que le fédéralisme réponde aux besoins des Canadiens», ajoutant — à l'intention du Bloc québécois? — que «le bon fonctionnement du Canada est la responsabilité de chacun».

En matière de partage des pouvoirs, on ne note qu'une intention assez vague de «clarifier le rôle du gouvernement fédéral par rapport aux autres ordres de gouvernement» et d'«éliminer le double emploi et les chevauchements».

BARNARD D'abord la prévention

SUITE DE LA PAGE 1

par la suite.

Le professeur place beaucoup d'espoir dans l'utilisation de coeurs de cochons, notamment comme organe palliatif, lorsque manquent les coeurs d'humain. «Les chercheurs américains travaillent en ce sens. C'est très pratique: les primates sont en danger d'extinction, pas les porcs. En plus, on peut sélectionner des organes de la taille voulue.»

De toute manière, pour le pionnier, ce genre d'interventions doit demeurer une solution extrême et rien ne pourra remplacer la prévention. «Il faut multiplier les campagnes contre le tabagisme et l'alimentation déficiente.»

C'est d'ailleurs ce travail d'éducation qui justifie sa présence à Montréal. «J'ai 71 ans, et les voyages me fatiguent, explique-t-il. Mais je tenais à appuyer le magnifique travail de l'Institut, qui demeure l'un des plus importants centres de recherches et de pratiques dans le monde. Et puis, vous savez, je suis un peu comme Madonna, ajoute-t-il à la blague. On m'invite parce que je réussis encore à attirer l'attention des médias et du public, même si je ne suis plus aussi populaire qu'il y a 25 ans.»

Avant de réussir l'exploit qui allait décider de la suite de sa vie, le soudé du bistouri avait déjà réalisé plusieurs «premières» dans les salles d'opération de l'hôpital Grootte Schuur, au Cap, par exemple en inventant de nouvelles valves coronariennes et en réalisant plusieurs transplantations cardiaques sur des chiens. «Professionnellement, j'ai été actif à une période exceptionnelle de la chirurgie, résume-t-il. Tout était à faire dans le domaine cardiaque.»

Tout cela l'avait scientifiquement préparé à la fameuse journée de décembre 1967, alors qu'à la tête d'une équipe de vingtaine de chirurgiens, il remplaçait l'organe vital de Louis Washkansky, un épicière incurable d'Afrique du Sud, par le cœur d'une victime d'un accident d'auto. L'opération elle-même a parfaitement réussi, même si le patient est décédé 18 jours plus tard des suites d'une pneumonie.

«On se pratiquait sur des animaux depuis quelque

temps et la faisabilité sur des humains était largement théorisée, explique Barnard. Nous n'avons innové que sur de petits détails. Et pourtant, du jour au lendemain, je suis passé de mon état de petit chirurgien d'Afrique du Sud à celui de célébrité mondiale. On me réclamait partout et ni moi, ni mon hôpital n'étaiens préparés à ça.»

Quoi qu'il en soit, en 1968, six mois après l'exploit du docteur Barnard, les docteurs Pierre Grondin et Gilles Lepage, de l'ICM, réalisaient aussi une première greffe canadienne, la dix-huitième transplantation cardiaque à travers le monde. Depuis sa fondation, l'ICM a accumulé plus de 600 000 consultations externes, environ 11 500 angioplasties coronariennes et près de 75 000 cathétérismes cardiaques.

Entre 1967 et 1992, les émules du professeur Barnard ont réalisé plus de 21 000 transplantations cardiaques. Au début de la décennie, le taux de survie à huit ans oscillait autour de 72%, notamment grâce à la découverte de nouvelles molécules neutralisant le phénomène du rejet.

Barnard s'est aussi récemment intéressé aux questions éthiques que pose de plus en plus le développement de ces techniques de pointe en médecine. En 1980, il a publié *Une bonne vie, une bonne mort*, dans lequel il défendait l'idée que «le suicide est un droit fondamental de l'être humain et doit être une des possibilités qui s'ouvre à tout individu.» «La médecine n'existe que pour améliorer la qualité de vie des patients, dit-il maintenant. Mais elle doit aussi permettre une mort décente. L'euthanasie passive est déjà largement acceptée, pour prévenir l'acharnement thérapeutique. Personnellement, je suis aussi en faveur de l'euthanasie active, quand la vie de qualité n'est plus possible.»

Le docteur Barnard dit ne jamais avoir pratiqué le «suicide assisté». «J'ai toujours travaillé dans le cadre défini par la loi, mais j'espère que la loi va aussi se pencher sur les demandes justifiées de patients qui ne souhaitent plus vivre dans des souffrances atroces.»

Lui-même a été lourdement affecté par le suicide de son premier fils, qui avait aussi choisi de devenir médecin. «Je pense qu'il a subi d'énormes pressions: les gens voulaient tellement qu'il suive les traces de son trop célèbre père...»

Bouchard entend bien ramener la Constitution sur le tapis

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Pour Lucien Bouchard, «la période de grâce» dont jouissait le gouvernement Chrétien depuis son arrivée au pouvoir est bel et bien terminée, et il se chargera lui-même de le lui rappeler dès aujourd'hui, lors de sa réplique au Discours du trône.

«Il est clair qu'il faudra travailler très fort pour convaincre ce gouvernement de regarder la vraie réalité» qui est celle d'un système fédéral qui ne fonctionne plus, a commenté hier le chef du Bloc québécois à l'issue de l'allocation prononcée au Sénat par le gouverneur général Ray Hnatyshyn.

«Il n'y a rien (dans les discours) qui concerne ce que le gouvernement entend faire par rapport à la situation constitutionnelle, qui a un lien de causalité avec les problèmes économiques que nous avons. La structure décisionnelle va rester la même, avec les mêmes incohérences. Il y a uniquement des vœux pieux par rapport à la disparition des chevauchements. Il n'y a rien sur le dossier de la main-d'œuvre au Québec, qui est un dossier fondamental. Il n'y a rien sur les inéquités du fédéralisme», a reproché M. Bouchard, qui entend prononcer cet après-midi une réplique résolument souverainiste. Une première, il va de soi, pour un chef de l'opposition, officielle ou non, aux Communes.

Cela dit, le leader souverainiste ne s'étonne guère du contenu du message livré par Ottawa. Aux élections, «M. Chrétien a vu son message reçu par l'Ontario et par le reste du Canada, principalement. Je ne suis pas surpris qu'il n'écoute pas ce que le Québec pense et veut.»

M. Bouchard a également blâmé le gouvernement pour un discours équivalant tout au plus à «un communiqué de presse», muet sur la réforme fiscale et exempt de «mesures concrètes et précises pour créer des emplois et réduire les dépenses du gouvernement», toutes choses qu'il qualifie de «très inquiétantes».

Le chef du Reform Party Preston Manning a émis une opinion plus nuancée, applaudissant d'abord la recon-

naissance par Ottawa de ce que les programmes sociaux doivent faire l'objet d'une réforme. «C'est un pas dans la bonne direction», a-t-il dit, de même que les engagements à augmenter la crédibilité du Parlement et à élaborer une politique commerciale cohérente sont susceptibles de rapporter des dividendes.

Mais M. Manning ne se fait pas d'illusions pour autant: «Le temps dira si le gouvernement tiendra ses promesses. Les gens sont sceptiques et ils ne se satisferont pas de promesses. Il devra y avoir des actions concrètes.»

D'autant plus, devait-il ajouter, que le Discours du trône présenté hier n'aborde pas la question du gouffre financier dans lequel se retrouve le gouvernement fédéral. «Il manque d'éléments spécifiques, de vision, il y a une absence de reconnaissance de la situation financière sérieuse du gouvernement. Voici un gouvernement qui a une dette d'un demi-billion de dollars et qui ne propose pas de mesures pour affronter le problème», a critiqué le chef du Reform.

Les partis non reconnus aux Communes ont aussi fait connaître leurs réactions. Chez les néo-démocrates, on s'est dit extrêmement déçu.

«Plus ça change, plus c'est la même chose, a commenté le député Svend Robinson. Les mêmes thèmes sont abordés que dans les Discours du trône conservateurs.»

M. Robinson s'en est pris à «ce qui n'est pas dans le discours: pas de suggestions concrètes pour la création d'emplois, pour combattre la pauvreté des enfants, pour protéger l'environnement».

Quant au chef intérimaire conservateur, Jean Charest, il s'est dit heureux de l'éventualité d'une réforme parlementaire qui pourrait donner plus de poids à sa formation réduite à deux députés aux Communes.

Dans l'ensemble, «je ne peux pas être en désaccord avec un discours dont deux tiers des initiatives sont des choses que nous avons déjà annoncées», a confié M. Charest. Élément négatif, cependant: «Au niveau de l'emploi, ils ont besoin de mettre de la viande après l'os.»

TABAC Résistance

SUITE DE LA PAGE 1

Il ajoute: «Le gouvernement fédéral a besoin de revenus pour financer les programmes sociaux et les soins de santé... La taxe sur les cigarettes et les moyens de l'appliquer sont des options.»

Le ministre québécois des Finances, André Bourbeau, qui souhaite que la question de la contrebande soit abordée à la réunion des ministres des Finances, demain et vendredi à Montréal, devra aussi faire face à la résistance de l'Ontario.

À deux jours de la rencontre, le ministre des Finances de l'Ontario, Floyd Laughren, a lui aussi laissé l'un des ses conseillers préparer le terrain: Toby Sanger a rappelé que l'Ontario n'était pas favorable à une réduction des taxes sur les cigarettes parce que cela se traduirait par une importante perte de revenus pour le Trésor ontarien.

Pourtant, Québec fait de la question de la réduction de la taxe sur les cigarettes une question de principe. Pour le ministre du Revenu André Vallerand, la mesure devrait aider à «rétablir la confiance des contribuables envers le régime fiscal.» Ce problème, dit-il, doit se régler «rapidement.»

Le ministre des Finances, André Bourbeau, a lui-même et à plusieurs reprises exprimé publiquement le souhait de voir le gouvernement fédéral et l'Ontario se ranger derrière Québec sur cette question.

La position d'Ottawa et de Toronto va placer, à quelques mois des élections provinciales, le nouveau gouvernement libéral de Daniel Johnson dans une position difficile.

Devant le ras-le-bol des électeurs sur cette question, le caucus des députés libéraux exerce déjà depuis plu-

sieurs mois des pressions très fortes sur son propre gouvernement pour qu'il s'engage à réduire les taxes sur les produits du tabac.

Rappelons qu'il y a pratiquement un an, le vice-premier ministre de l'époque, Lise Bacon, qui remplaçait Robert Bourassa alors hospitalisé, avait placé cet objectif en tête de liste des priorités gouvernementales, tout en soutenant que Québec n'agirait pas seul et qu'Ottawa devrait aussi s'engager à réduire ses propres taxes. Cet objectif a été maintes fois répété.

Depuis, les libéraux ont remplacé les conservateurs à la tête du gouvernement fédéral, mais rien n'a bougé, rien qui va dans le sens des souhaits exprimés par le gouvernement québécois.

Si cette mésentente entre Ottawa, Queen's Park et Québec devait se concrétiser, elle risquerait alors d'alimenter les discours du Bloc québécois et du Parti québécois qui en feront leurs choux gras. D'autant plus que les proportions alarmantes du phénomène de la contrebande au Québec créent de vifs mécontentements parmi la population.

Pour encaisser le coup, le gouvernement libéral pourrait choisir de suivre la recommandation de certains groupes de pression et de baisser unilatéralement ses taxes sur les produits du tabac.

C'est beau la vie

DONNEZ!

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Division du Québec

IRANGATE «Complices»

SUITE DE LA PAGE 1

La liste des «complices» en haut lieu est longue: «Le président Ronald Reagan, le vice-président George Bush, le secrétaire d'Etat George Shultz, le secrétaire à la Défense Caspar Weinberger, le directeur de la CIA William Casey, ainsi que les conseillers à la Sécurité nationale Robert McFarlane et John Poindexter, faisaient partie des personnes au courant des opérations qui ont été effectuées avec l'Iran», écrit le magistrat.

Lorsque le scandale a éclaté en 1986, M. Reagan a «participé en toute connaissance de cause, ou au moins approuvé les efforts» faits par ses conseillers pour dissimuler l'affaire.

Cependant, M. Walsh estime qu'«aucune preuve crédible que le président Reagan a enfreint la réglementa-

tion pénale» n'a été dégagee.

«Néanmoins, il a créé les conditions nécessaires à des activités illégales ou autres en encourageant et d'une manière générale en ordonnant le soutien à la Contra», alors que le Congrès avait décidé un embargo sur l'aide aux rebelles du Nicaragua.

Selon M. Walsh, le mépris affiché par Ronald Reagan à l'égard de ces différentes interdictions a créé un climat dans lequel certains de ses collaborateurs se sont sentis autorisés à circonvenir à ces mêmes interdictions, alors que le rôle était de les faire appliquer.

Le procureur tire également les conclusions suivantes: ■ Un grand nombre de documents «importants» ont été «systématiquement et volontairement soustraits aux enquêteurs par plusieurs membres de l'administration Reagan».

■ Il n'y a aucune preuve que le vice-président Bush ait violé la loi, mais «contrairement à ses affirmations publiques», M. Bush était «pleinement conscient des ventes d'armes à l'Iran». George Bush n'a jamais fourni à la justice ses carnets de notes datant de l'affaire, malgré des demandes répétées. Il a également travaillé, alors qu'il était vice-président, à réunir des fonds en provenance de pays tiers pour aider la Contra. Les avocats de M. Bush ont toujours maintenu que leur client n'avait jamais menti sur son rôle dans cette affaire.

■ Ronald Reagan a autorisé des ventes d'armes à l'Iran afin d'obtenir la libération de plusieurs otages américains en dépit d'avertissements selon lesquels une telle transaction pourrait être illégale.

M. Reagan, son ancien Attorney General (ministre de la Justice) Edwin Meese, ainsi que le colonel Oliver Nor-

th, principal artisan du détournement vers les «contras» des bénéfices tirés des ventes d'armes à l'Iran, avaient tenté le mois dernier de faire interdire la publication de ce rapport, mais avaient été déboutés.

Theodore Olson, qui conduisit la défense de Ronald Reagan dans cette affaire, maintient que la conduite du président était «irréprochable». Les avocats de George Bush ont estimé que les conclusions du rapport d'enquête étaient «scandaleuses». M. Meese a déclaré, quant à lui, qu'il allait «confronter M. Walsh à ses fausses affirmations».

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

• Extérieur (sans frais) •
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
À DE 7H30 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE,
MONTREAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour
le service de livraison par caletot et pour les abonnements postaux.
Montréal (514) 985-3355